

Chez nous



Routier séquestré et abandonné à Island Brook

Magog

Riverin candidat à la tête du CRD

Valcourt

Abolition des frais d'interurbain vers Sherbrooke?

CAHIER B

SPORTS

C1

La série noire de la F1 se poursuit à Monaco



MÉTÉO

A2

(133e jour de l'année)

Dégagement en après-midi: max. 14
Lever du soleil: 5h20
Coucher du soleil: 20h08
Demain: ensoleillé

AUJOURD'HUI

Cahier spécial



Une réalisation du service de la publicité de La Tribune.

64946

Un budget pour séduire

Moins de taxes et moins d'impôts

André BELLEMARE

Québec (PC)

A l'aube d'un rendez-vous électoral, le gouvernement du premier ministre Daniel Johnson a présenté hier, à l'Assemblée nationale, un budget destiné à séduire d'abord et avant tout les électeurs par des réductions de taxes et d'impôt et diverses mesures de soulagement du fardeau fiscal.

En dépit d'une conjoncture qui reste difficile, le ministre des Finances, André Bourbeau, a trouvé moyen, dans son premier discours du budget, de prévoir une diminution du poids fiscal des particuliers de 500 millions \$, une réduction des taxes à la consommation de 144 millions \$ (en raison d'une baisse de la taxe de vente - TVQ - qui passe de 8 pour cent à 6,5 pour cent sur les produits), des mesures totalisant 90 millions \$ de soutien à la famille, le maintien de l'universalité du crédit d'impôt pour les personnes âgées.

Malgré toutes ces largesses, le gouvernement réussit quand même à maintenir le déficit au niveau des dernières années, soit 4,4 milliards \$, une diminution de 460 millions \$ sur 1993-1994.

Le taux de croissance des dépenses sera limité à 1,7 pour cent en 1994-95 (mesures de resserrement budgétaire de 2,6 milliards \$) pour s'établir à 41,7 milliards \$ comparativement à des revenus totalisant 37,3 milliards \$.

Un budget politique

Le budget s'adresse davantage aux particuliers, aux familles qu'aux entreprises. On y relève bien peu de nouvelles mesures concrètes d'aide ou d'encouragement aux PME, aux grandes entreprises, que celles annoncées dans le discours inaugural de mars dernier.

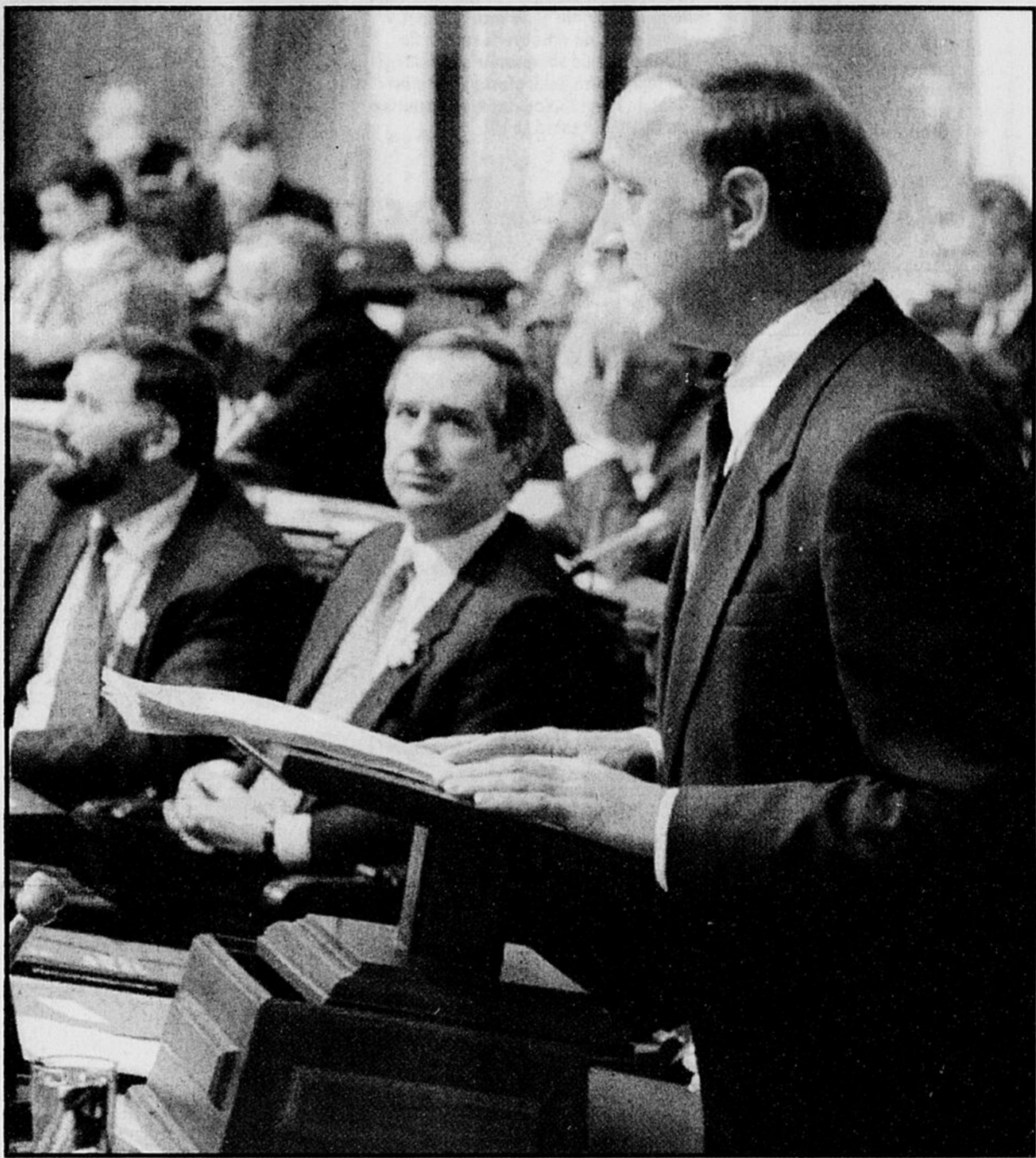
Les premiers mots du ministre des Finances, hier soir, ont pourtant été pour dire que «le budget porte sur l'emploi».

Une des rares mesures de la catégorie dite impopulaire est l'augmentation de la TVQ, qui passe de 4 à 6,5 pour cent, sur les services. Depuis minuit, hier, il en coûtera 2,5 pour cent de plus pour les services du coiffeur, du garagiste, du plombier, etc.

En agissant ainsi, le gouvernement a voulu uniformiser à 6,5 pour cent la taxe de vente de toutes les catégories.

Le ministre des Finances a lui-même qualifié son premier budget de «politique budgétaire généreuse et responsable» et expliqué que l'exercice budgétaire «en est un de relance et d'espoir».

«Nous y posons des gestes concrets pour l'immédiat et nous ouvrons des perspectives attrayantes pour l'avenir...Le budget déposé au-



Photolaser PC

Le ministre des Finances, André Bourbeau, a présenté son premier budget sous le regard attentif du premier ministre Daniel Johnson.

jourd'hui manifeste surtout une attitude de confiance et d'espoir et donne un signal concret aux Québécois et Québécoises que le temps est venu pour tous de se réinvestir dans l'édification de la société québécoise», a ajouté M. Bourbeau.

A pareille date l'an dernier, le

prédéceseur de M. Bourbeau, le regretté Gérard D. Levesque, provoquait un vaste mouvement de mé-

et décembre 1993.

Cette année, M. Bourbeau fait le même exercice mais en sens inverse: il remet aux contribuables 500 millions \$ sous forme d'impôt et, pour ce faire, il y aura aussi un double ajustement à la baisse des déductions à la source entre juillet et décembre 1994 afin de faire bénéficier des maintenant les contribuables.

Les familles y trouvent leur compte aussi dans ce budget avec des gains totalisant 90 millions \$ en services de garde, adoption (crédits d'impôt), hébergement d'un parent, notamment.

Détails et réactions

(A6 et A7)

Éditorial

(A8)

cois et Québécoises que le temps est venu pour tous de se réinvestir dans l'édification de la société québécoise», a ajouté M. Bourbeau.

A pareille date l'an dernier, le

contentement et de grogne parmi les contribuables en annonçant une hausse du fardeau fiscal de quelque 1,2 milliard \$, incluant une double imposition entre les mois de juillet

Le ministre bloque un début de transfert

Le matériel déménagé à Cowansville ramené à Drummondville

Gérald PRINCE

Drummondville

Le ministre délégué aux Transports du Québec, Gaston Blackburn, a usé de son autorité hier pour bloquer un début de transfert des services de son ministère au bureau de Drummondville vers celui de Cowansville.

Cette décision a été rendue nécessaire parce que des déménageurs avaient commencé en douce mercredi et jeudi à transporter des ordinateurs du bureau régional du ministère vers Cowansville. Dès que le ministre l'a appris, selon des informations émanant de son bureau, il a ordonné immédiatement de ramener le matériel déjà déménagé à son point d'origine et d'attendre l'issue de la rencontre qu'il doit tenir, le jeudi 19 mai, avec les représentants de la Coalition drummondvilloise contre le transfert des employés et des services du ministère à Co-

wansville et Trois-Rivières avant de déplacer des employés et du mobilier.

«On a gagné une manche importante», s'exclame Brian Illick, président ex officio de la Chambre de Commerce de Drummond et un des principaux porte-parole de la Coalition.

Effectivement, M. Illick est persuadé que, en haut lieu, au ministère des Transports, on commence à réaliser le non-sens de ce transfert d'une centaine d'employés de haut rang, comme des ingénieurs et des techniciens, à cause des coûts et de l'incongruité du geste.

Car, pour M. Illick, il semble que les arguments, déposés auprès de l'entourage du ministre Blackburn pour obtenir audience, ont porté: «Le sous-ministre a vite réalisé qu'on a les bons chiffres; il voit qu'on a raison de se mobiliser à Drummondville contre ce transfert».

D'ailleurs, le fait que le ministre

ait reporté d'une semaine, soit du 12 (hier) au 19 la rencontre réclamée par la Coalition, semble favorable: M. Illick est persuadé que le ministre veut se donner du temps pour examiner davantage les arguments de la Coalition sur le coût et les incidences du transfert projeté.

D'ailleurs, la Coalition avait reçu mercredi l'assurance de l'adjoindre politique du ministre que rien ne bougerait avant la rencontre. Le président ex officio de la Chambre n'est pas surpris de voir que le ministre a effectivement forcé le retour des articles déménagés avant cette échéance et il en tire un point favorable à la cause des Drummondvillois.

Le 21 juin 1993, les édiles de Drummondville, député, maires, préfets et représentants de la Chambre de commerce et d'organismes du milieu, avaient bloqué en compagnie des syndiqués du ministère, l'autoroute 20 pendant quelques heures pour protester contre ce pro-

jet de transfert, décrit par eux comme un illogisme: installé depuis 30 ans à Drummondville pour desservir un vaste territoire entre Montréal et Québec, le bureau régional du ministère devait être scindé pour être regroupé très loin des autoroutes 20 et 55 et du Centre du Québec, qui constituent son principal fief. «Décision politique sans fondement», n'hésitait pas à lancer le député indépendant de Drummond, Jean-Guy Saint-Roch, qui a pu savoir que, dans le plan original du gouvernement, le bureau régional restait à Drummondville et que, tout à coup, sans avis, le gouvernement le ferait, à la suite de pressions partisans, soutenir M. Saint-Roch, qui y voyait une réaction au fait qu'il avait quitté le caucus libéral pour siéger comme indépendant.

Ni le préfet de la MRC Drummond, Jérôme Lampron, ni la mairesse Francine Ruest-Jutras de Drummondville n'ont pu être joints hier soir pour commentaires.

La région de Coaticook se transforme en plateau de tournage

Jean Doyon

COMPTON

Les paisibles villages de St-Edwidge, St-Herménégilde et de Way's Mills, près de Coaticook, verront leur quiétude quelque peu chamboulée avec l'arrivée dès lundi prochain d'une importante équipe de cinéma venue y tourner les images de L'Homme perché, premier moyen métrage du producteur et réalisateur Stefan Pleszczynski. Originaire de Lennoxville, M. Pleszczynski, technicien de profession, a déjà réalisé quelques courts métrages et cette incursion dans le moyen métrage représente pour lui un défi de taille surtout que le budget du film est jugé très modeste. La distribution comprend Marcel Sabourin, dans le rôle principal, Jean L'Italien, France D'Amours et plusieurs autres comédiens qui ont tous accepté de participer gracieusement à cette aventure, c'est-à-dire que leurs cachets sont à 100 pour cent différés.

L'Homme perché est un film artisanal subventionné par le Conseil des Arts du Canada, l'Office national du Film (ONF) et la Société des industries culturelles du Québec (SOGIQ).

Le film est une fable moderne sur la liberté de vivre et de mourir avec dignité.

Un jour, un vieux fermier, interprété par Marcel Sabourin, disparaît mystérieusement. Sa famille se rassemble sur la ferme paternelle et, unie par ces étranges circonstances, entreprend des recherches pour retrouver leur père. On le retrouve finalement sur une colline, sous un immense arbre. Avec l'arrivée des autorités, il se réfugie dans les hautes des branches de l'arbre.

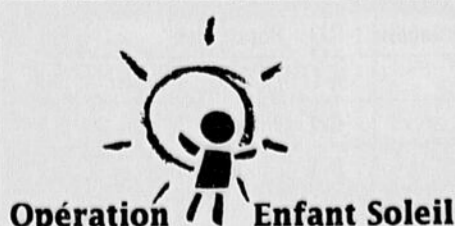
La situation dégénère et prend une allure démesurée avec l'arrivée des forces de l'ordre de la Sûreté du Québec, des pompiers ainsi que des représentants des médias qui essaient en vain de le convaincre de quitter l'arbre pour retourner sur la terre ferme. À la tombée du jour, cette confrontation à la fois dramatique et rocambolesque se précipite entraînant avec elle le veil homme vers le crescendo final.

L'équipe technique, qui comprend vingt-cinq techniciens et dix comédiens principaux, sera logée pour la durée du tournage à l'Ancien Domaine St-Laurent à Compton. Quelques seconds rôles ainsi que les rôles de figuration ont été confiés à des gens de la région de Sherbrooke.

Trois jours de tournage sont déjà complétés à Montréal et toute l'équipe prend la direction de l'Estrie pour les deux prochaines semaines. Les scènes dans l'arbre demanderont une grande dextérité technique et s'échelonneront sur deux journées. Elles seront tournées à St-Herménégilde et à North Hatley.



Photo La Tribune, archives
Marcel Sabourin



Opération Enfant Soleil

Un bon Lafleur... pour nos rayons de soleil

Venez déguster un bon hot-dog LAFLEUR

POUR SEULEMENT **.75¢**

METRO

• MÉTRO, Alimentation Plouffe à Farnham
• MÉTRO de la rue Sherbrooke à Magog
• MÉTRO de la rue du Conseil à Sherbrooke

• MÉTRO Lucier à Waterloo
• Super Carnaval du boul. Portland à Sherbrooke

les 18, 19, 20 et 21 mai de 10 h 30 à 20 h00

Bienvenue à tous!

chez votre marchand MÉTRO participant



Une activité au profit d'Opération Enfant Soleil

EMPLOIS DU JOUR

Assistant/e gérant/e pharmacie
Code prof: 0621 # 2863315
Lieu: Sherbrooke
Salaire: à discuter
Exigences: expérience gérance de commerce de détail obligatoire, 5 ans expérience sur marché du travail, bons avantages sociaux
Fonctions: remplacer le/la gérant/e (pharmacie) en son absence, gestion de personnel, caisse, s'occuper du public, etc..., voir au bon fonctionnement.

Superviseur département d'usinage
Code prof: 7211 # 2862013
Lieu: Ayer's Cliff
Exigences: minimum 2 ans expérience comme superviseur en usinage, savoir communiquer avec les employés, travaille en équipe dans un plan d'amélioration continue
Fonctions: superviser un département d'usinage (conventionnel et à contrôle numérique).

Responsable vente et marketing
Code prof: 6411 # 2858901
Lieu: Région de l'Estrie
Salaire: base plus commissions
Exigences: connaissances en informatique de base, bonne présentation et communication, anglais et français, posséder voiture, capable de voyager en Estrie
Fonctions: représentant/e des ventes et responsable du marketing de l'entreprise.

Peintre au fusil
Code prof: 9496 # 2863073
Lieu: Rock Forest
Salaire: 8 \$/heure
Exigences: travail de soir (17h à 23h), expérience obligatoire en peinture au fusil
Fonctions: peindre comptoirs réfrigérés.

Presseur/euse de vêtements
Code prof: 9619 # 2849789
Lieu: East Angus
Salaire: à discuter
Exigences: expérience obligatoire comme presseur de vêtements
Fonctions: pressage de vêtements pour les enfants et pour dames, opérer fer à vapeur.

Assistant/e-gérant/e
Code prof: 0621 # 2863365
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 7 à 8 \$/heure
Exigences: doit posséder au moins 5 à 6 ans dans la vente, bonne présentation, disponible à travailler les heures de boutique
Fonctions: poste d'assistant/e-gérant/e dans boutique de jeans, supervise et coordonne en l'absence de la ou du gérant/e les activités de la boutique.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Gala de la ville industrielle de l'année

Sherbrooke reine de l'Efficacité énergétique

Gilles Fisetelle Sherbrooke

Si Sherbrooke a dû remettre à son successeur le titre de «Ville industrielle de l'année», elle n'est pas repartie les mains vides de l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ), tenu hier midi, à Sherbrooke. La ville a en effet décroché le prix Hydro-Québec de «l'Efficacité énergétique», un nouveau volet du concours organisé par l'AMQ depuis 1991.

Pour le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, ce prix doit être partagé par les employés et les dirigeants d'Hydro-Sherbrooke qui, a-t-il déclaré, a souvent été un chef de file, voire même un précurseur dans l'utilisation efficace de l'énergie.

Ainsi, a rappelé le maire Gervais, Sherbrooke s'est dotée de télécommande radio qui permet de gérer efficacement la consommation d'énergie, y compris chez les usagers qui ont accepté d'adhérer au programme de délestage en période de plus grande consommation d'électricité.

«L'efficacité énergétique, c'est plus qu'une préoccupation pour Hydro-Sherbrooke, c'est une philosophie de gestion», a indiqué le maire.

Par ce prix, a indiqué une porte-parole d'Hydro-Québec, Lucie Bertrand, la société d'Etat veut non seulement encourager les villes qui ont posé des gestes concrets à titre de consommatrices (elles consomment pour 200 millions \$ d'électricité par année) mais aussi rappeler leur rôle d'influence auprès de leurs citoyens. A Sherbrooke, a rappelé le maire Gervais, Hydro-Sherbrooke tient une campagne de sensibilisation annuelle.

Téléphoto par Claude Croisetière
Le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, montre fièrement le trophée Hydro-Québec Efficacité énergétique que lui a remis le représentant de la société d'Etat. A leurs côtés, on retrouve le recteur de l'Université de Sherbrooke et président du jour, Pierre Reid, ainsi que le président de l'Association des manufacturiers du Québec, Richard Le Hir.



St-Augustin-de-Desmaures couronnée championne

□ Pour la première fois depuis sa création en 1991, le titre quitte le territoire desservi par La Tribune

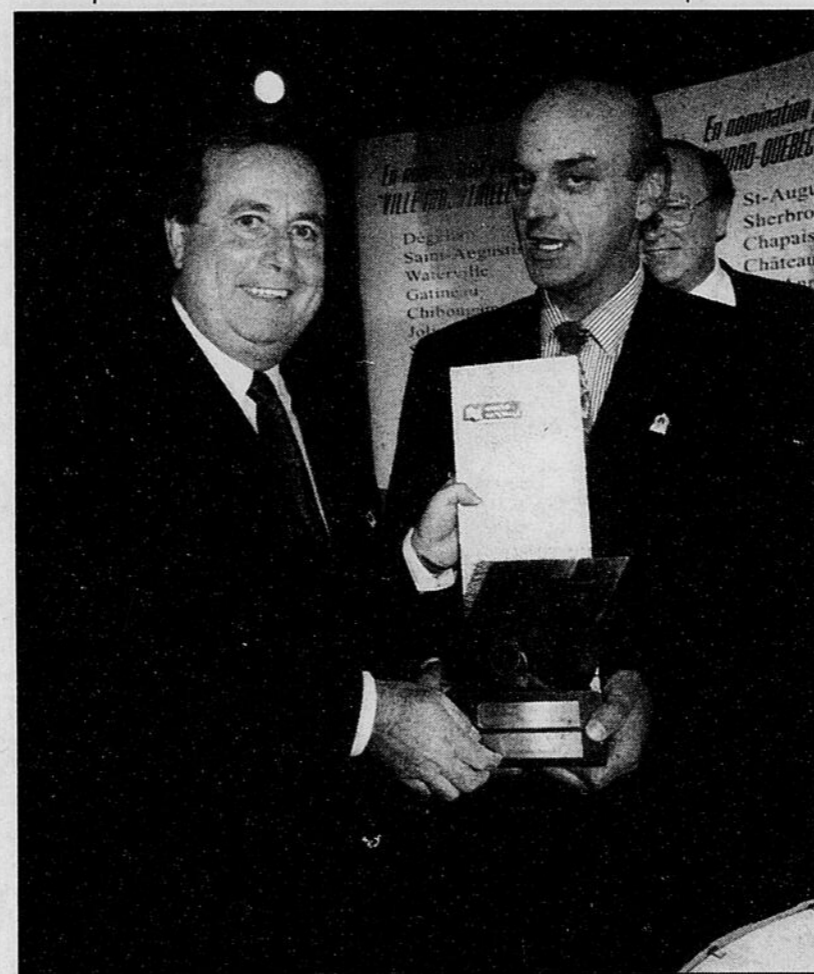
Gilles Fisetelle Sherbrooke

Pour la première fois depuis sa création en 1991, le titre de «Ville industrielle de l'année» de l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ) a été remis, hier midi, à une ville située en dehors du territoire desservi par La Tribune. Après Drummondville, Thetford Mines et Sherbrooke, voilà que c'est un membre de la communauté urbaine de Québec, la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, qui a décroché cet honneur.

Au cours d'une cérémonie tenue à Sherbrooke, l'AMQ a souligné ainsi les mérites de cette ville qui a su, dit-on, marier le développement industriel et la préservation de la qualité de vie de ses 14 000 résidents.

Le choix de Saint-Augustin-de-Desmaures s'est fait par un jury présidé par le recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid. Ce jury a dû départager cette ville des 47 municipalités inscrites à l'édition 1994 de ce concours ainsi que des 12 finalistes des différentes régions du Québec.

En acceptant le trophée, le maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, Denis Côté, a exprimé, bien sûr, sa fierté. «Cette dis-



inction vient couronner nos efforts et nos actions qui ont des retombées pour la grande région de Québec», a-t-il déclaré.

Le maire a rappelé que sa ville a également su se distinguer comme municipalité de l'année, en plus de recevoir le mérite de l'environnement et une distinction au concours de Villes et villages fleuris.

Directeur de la Corporation de développement économique de Saint-Augustin-de-Desmaures, Vahe Kasapaglu, a pour sa part souligné les efforts réalisés à cet endroit afin de favoriser le développement industriel. Il y a six ans, la municipalité a accepté la gestion d'un parc industriel qui, jusqu'alors, était géré par une corporation régionale. Le défi était grand, a-t-il rappelé.

Aujourd'hui, ce parc accueille une soixantaine d'entreprises, embauchant 1750 personnes. Sur le territoire de la ville, on compterait 3600 emplois. «Et ce qui mérite d'être souligné, c'est que 95 pour cent de ces emplois proviennent du secteur privé», un facteur qui n'est pas négligeable quant on grandit à l'ombre de Québec.

Téléphoto par Claude Croisetière
Le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, a cédé de bonnes grâces le titre de «Ville industrielle de l'année» à son collègue de Saint-Augustin-de-Desmaures, le maire Denis Côté.

Les entreprises présentes sur ce territoire couvrent quatre grappes industrielles. Parmi ces entreprises, on compte des entreprises d'alimentation comme Biscuits Leclerc, la seule entreprise de verre plat du Québec selon M. Kasapaglu, ainsi que des entreprises dans le granit, la machinerie lourde, etc. General Electric et Les Vêtements Louis Garneau y possèdent également des installations.

Pour attirer et conserver les entreprises sur son territoire, ajoute M. Kasapaglu, diverses mesures ont été adoptées. À commencer par des prix des terrains industriels très bas. «Nous croyons que les entreprises doivent consacrer leur argent aux ressources humaines et aux équipements, pas au terrain», a-t-il commenté.

Il a également fait mention de rabais de taxes, des subventions pour l'embauche de jeunes finissants (2000 \$ par jeune), des consultants mis à la disposition des entreprises, sans frais, etc.

Signalons enfin que ni Waterville, ni Princeville n'ont pu se tailler l'une ou l'autre des cinq premières places. Ces honneurs ont été décernés plutôt à St-Cézaire, Gatineau, Senneterre et St-Laurent tandis que le prix du jury a été remis à St-Romuald pour le dynamisme de ses dirigeants dans la présentation de leur candidature.

Cycliste de 16 ans entre la vie et la mort

□ Circulant sur l'autoroute 410, le jeune homme est entré en collision avec un automobiliste

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Un jeune cycliste de 16 ans repose actuellement entre la vie et la mort, à la suite d'une vio-

lente collision survenue mercredi soir.

Roulant à vélo sur le viaduc Portland, près du Carrefour de l'Estrie, Marc-André Babeux et un ami ont ensuite décidé d'emprunter l'autoroute 410 pour se rendre en direction de Rock Forest.

Mal lui en prit car le jeune Babeux a été violemment happé par une voiture sous les yeux horrifiés de son copain.

Sous respirateur artificiel

Les ambulanciers ont transporté la victime à l'unité des soins intensifs du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) où il repose encore dans un état critique, branché à un respirateur artificiel.

Il nous a été impossible d'avoir

la version policière de cette tragédie et ni le père, Claude Babeux, de Rock Forest, n'avait pu en prendre connaissance au moment où nous l'avons contacté. Aussi, il ne savait pas encore exactement les circonstances de cet accident.

«Pas mal amoché»

La voix brisée, il a révélé que le benjamin de ses quatre enfants «était pas mal amoché». Marc-André a passé plus de dix heures sur la table d'opération des soins inten-

sifs. «Il souffre de multiples fractures, dont une à la cuisse qui saigne encore, a indiqué M. Babeux. On lui a fait une ablation de la rate.»

Cet événement est d'autant plus tragique que Claude Babeux a ap-

pris l'accident de son fils alors même qu'il participait à un congrès à Laval. L'agent Yves Grimard, de la Sûreté municipale de Sherbrooke, a d'abord logé un appel chez les Babeux, mais en vain. Après moults contacts, l'agent Grimard est parvenu à rejoindre Claude Babeux. «Je suis arrivé au CHUS vers 23h30 et j'y ai passé la nuit avec ma femme», a relaté M. Babeux.

La famille dans l'attente

L'un des ses fils, établi à Montréal, et sa fille, qui demeure à Qué-

bec, sont accourus dès qu'ils ont appris la nouvelle. «Ils sont actuellement au CHUS et ils vont y passer la nuit», a confié hier soir Claude Babeux. L'autre fils a préféré rester auprès de ses parents.

Jamais Claude Babeux et sa famille ne pensaient devoir endurer une douleur aussi vive. Comme chacun d'entre nous, il pensait que ce genre d'histoire n'arrivait qu'aux autres. «Tant qu'on a pas vécu la situation, on ne peut pas le savoir.»

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 94-05-11

6/6	1	2 438 938,60 \$
5/6+	3	243 893,80 \$
5/6	219	2 672,80 \$
4/6	13 818	81,20 \$
3/6	270 520	10,00 \$

Ventes totales: 16 851 283,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 600 000,00 \$
Prochain tirage: 94-05-14

Extra Tirage du 94-05-11

NUMÉROS	LOTS
749400	100 000 \$
49400	1 000 \$
9400	250 \$
400	50 \$
00	10 \$
0	2 \$

TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PERCEPTION DE COMPTES

«PAS DE PERCEPTION, PAS D'HONORAIRES»

Gens d'affaires, confiez-nous vos comptes à percevoir et vous ne payez aucuns honoraires sur ce qui n'est pas perçu.

CROCHETIÈRE PÉTRIN
AVOCATS

TÉL.: (819) 822-4477

LA QUOTIDIENNE 902-3521

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 511K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Redaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélets et camélets motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélet: \$3.43
taxe de vente du Québec: .78
Coût à l'abonné: \$3.71

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélet et camélets motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$21.83 = \$294.68
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$11.98 = \$161.78
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 6.84 = \$ 92.44
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 4.28 = \$ 57.78

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$26.54 = \$358.24
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$15.84 = \$213.79
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 9.42 = \$127.12
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 4.71 = \$ 63.56

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$150.00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos: les sociétés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE (nuit)	ENSOLEILLÉ	CIEL VARIABLE	AVERSES DE PLUIE
max 10	min 4	max 18	6/18	7/18

Dans le monde

Aujourd'hui

Min.	Max.	Los Angeles	15	21
Acapulco	24	Mexico	13	24
Barbade	28	Miami Beach	26	32
Bermudes	24	Nassau	23	31
Daytona B.	20	Orlando	23	31
La Havane	22	P. Springs	19	35
Honolulu	24	San Juan	28	31
Kingston	27	Tampa	23	33
Las Vegas	19	W.Palm B.	24	31

INDEX

Arts:	B-7	Éditorial:	A-8
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-3
Décès:	C-9	Petites annonces:	C-5
Économie:	B-4	Sports:	C-1

Actualité en bref

La Plume d'or décernée à Hull

Le Gala de la plume d'or, organisé par l'Association des communicateurs municipaux du Québec, avait lieu hier soir à l'hôtel de ville de Sherbrooke.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre du congrès de cette association, qui se déroule à l'Hôtel Delta depuis le mardi et qui prend fin aujourd'hui.

La Plume d'or est allée à la Ville de Hull pour son excellente campagne de promotion sur la prévention des incendies. Trois Plumes d'argent ont été décernées, à Charlesbourg, Ville de Lorraine et Sainte-Thérèse.

On se souviendra qu'en 1987, Sherbrooke avait remporté la Plume d'or pour son projet de promotion «Sherbrooke, plus qu'une ville». Elle avait également reçu en 1992 la Plume d'argent pour son projet de collecte sélective.



La Ville de Hull a reçu la Plume d'or. Jean Boileau (à gauche), président de l'Association des communicateurs municipaux du Québec, remet le prix à Louis-Paul Guindon, directeur des communications de Hull.

Le PQ fin prêt

Sherbrooke (MM) - Bien que le premier ministre tarde à convier l'électorat aux urnes, l'équipe du Parti québécois, en Estrie, est rodée et fin prête pour se lancer dans un affrontement électoral.

Le PQ mise d'ailleurs sur la diversité de ses candidats choisis à l'issue de récentes assemblées d'investiture pour défendre les intérêts des contribuables estriens dans la prochaine campagne électorale.

Les péquistes feront principalement campagne sur le développement régional, le plein-emploi et l'équité sociale, mettant un accent particulier sur les difficultés et les solutions à apporter dans chacun des comtés de l'Estrie.

Autre raison pour le Parti québécois d'envisager l'avenir avec optimisme: l'Estrie a atteint 105 % de l'objectif fixé dans le cadre de sa campagne de financement. C'est le comté de Richmond du candidat Richard Arsenault qui a atteint le meilleur résultat en terme d'objectif, avec un score de 137 % de l'objectif visé. Le comté de Mégantic-Compton, représenté par le candidat Jacques Blais, est celui qui a recruté le plus grand nombre de nouveaux membres, soit 415, sans compter ceux recrutés dans le cadre de la course à l'investiture.

Quant à lui, le comté de Johnson a reçu la mention du plus fort montant récolté en Estrie, soit 23 400 \$.

Participant à la dictée PGL

Sherbrooke - Martine Charest, de l'école Saint-Louis-de-France, d'East Angus, Méliissa Bolduc, de l'école de Saint-Sébastien, et Véronique Dupuis, de l'école Alfred-DesRochers, de Saint-Elie d'Orford, participeront à la grande finale de la Dictée PGL le dimanche 29 mai, à 18h30, sur les ondes de Radio-Québec.

Chaque année, les studios de Radio-Québec, à Montréal, accueillent des élèves de 5e et 6e année du primaire pour la grande finale de cette dictée placée sous le nom de Paul Gérald-Lajoie.

Les participants seront 68 cette année, venus de tous les coins du Canada et même du Sénégal, pour l'ultime dictée qui déterminera le grand gagnant 1993-1994.

Six des huit sites dérogent aux normes

Sherbrooke - Six des huit lieux d'enfouissement sanitaire de l'Estrie dérogent aux normes du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIO) et ont reçu des avis d'infraction.

Outre celui de Sherbrooke, dont La Tribune faisait état hier, les lieux en infraction sont situés dans le canton de Melbourne, le canton de Bury, à Lac-Mégantic et Barnston. Il s'agit de lieux d'enfouissement municipaux qui sont surtout aux prises avec des problèmes dans le traitement du lixiviat, des eaux qui filtrent à travers les substances et matières enfouies.

Un autre site, celui de F.M. Besette, à Sainte-Anne-de-la-Rochelle, est fermé à la suite du non renouvellement de son permis en raison d'infractions non corrigées.

Les deux emplacements conformes sont ceux de la municipalité d'Asbestos et de la compagnie Bestan, dans le canton de Magog.

Le RCS a déjà 8 candidats potentiels

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS) s'y prend d'avance en vue des élections municipales de novembre: il a présenté hier soir à ses militants une première brochette de 8 candidats potentiels dans 6 des 12 districts électoraux.

«On est à 6 mois des élections et déjà on a la moitié de nos candidats, on est en avance. Après ce soir on entre dans une autre phase: on va avoir un programme», a expliqué le président par intérim du RCS, Michel Bousquet, peu avant le début du congrès d'orientation auquel ont participé une trentaine de militants.

Les candidats sont Fabien Dubois, dans le district du mont Bellevue, représenté par le conseiller municipal Laurier Custeau; Carole Archambault, Pierre Bouchard et Jacques Morin, dans le district du centre-ville, où siège le conseiller Serge Paquin (et ex-membre du RCS); l'actuel conseiller du Vieux-Nord, Alain Leclerc; Denis Lamoureux (candidat défait en 1990), dans le district de Saint-Jean-Baptiste, représenté par Michel Carrier; Gaston Leblanc, dans le district du parc Victoria, que représente Serge Caradin; Michel Bousquet, dans Saint-Alphonse, représenté par Camille Fortier.



Fabien Dubois



Carole Archambault



Pierre Bouchard



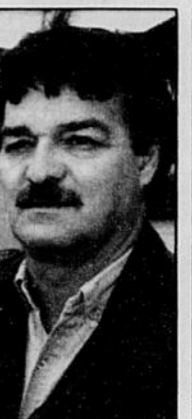
Jacques Morin



Alain Leclerc



Denis Lamoureux



Gaston Leblanc



Michel Bousquet

En entrevue, le candidat Fabien Dubois, qui est directeur général du Centre communautaire du quartier centre, s'est dit préoccupé par la qualité de vie des personnes démunies et des aînés.

«Peu importe le conseiller municipal qui sera là, il faudra aussi travailler pour trouver une nouvelle vocation à la Domil, par exemple, pour en faire un incubateur industriel», a dit le futur opposant du conseiller Custeau.

Carole Archambault, qui pourrait faire face à Serge Paquin dans le centre-ville, souhaite «ramener le pouvoir à qui de droit, c'est à dire aux citoyens; le vrai rôle d'un conseiller c'est de représenter les citoyens».

Mme Archambault, qui est propriétaire d'un café-boutique au centre-ville, dit aussi se préoccuper de pauvreté et de sécurité.

«Notre objectif c'est de présenter 12 candidats. Ceux qui veulent se présenter ont jusqu'au 1er juin pour le faire», a d'autre part expliqué Michel Bousquet, ajoutant qu'une convention aura lieu dans les districts où plus d'un candidat sera sur les rangs.

En 1990, le parti avait présenté quatre candidats.

Au cours des derniers mois, le RCS a multiplié ses interventions dans les médias et s'est présenté de plus en plus comme une force d'opposition à l'Hôtel de Ville, un phénomène qui s'est accentué avec la

démission du conseiller Serge Paquin, début 1993.

Un candidat à la mairie?

Quant à un candidat à la mairie, M. Bousquet indique que le parti se donne jusqu'à la fin de l'été pour décider. Les membres ont d'ailleurs adopté une résolution pour vider la question en assemblée générale en septembre.

Le parti a-t-il les moyens de se payer un candidat à la mairie, puisque ceux-ci peuvent dépenser jusqu'à 35 000 \$ pour leur campagne? M. Bousquet répond qu'«actuellement on n'a pas l'argent mais après avoir adopté le programme on rentre là-dedans».

Le RCS a comme objectif de re-

cueillir 10 000 \$ lors de sa campagne de financement et de porter son membership de 150 à 400 adhérents.

Les militants ont d'autre part adopté hier soir le rapport financier du parti, dont l'actif s'élève à un peu plus de 3000 \$, de même que le programme qui servira d'ossature à la plate-forme électorale.

Le parti, qui prône avant tout la participation des citoyens à la démocratie municipale, propose notamment la mise sur pied de commissions municipales en urbanisme, finances, emploi et services municipaux, une fiscalité progressive, la création d'un commissariat du plein-emploi, le logement social, des programmes d'accès à la propriété.

La décision de Saint-Vincent d'aller de l'avant pour l'embauche d'un directeur général

«Bien dommage», déplore l'Hôtel-Dieu

François GOUGEON Sherbrooke

La décision du conseil d'administration du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke de combler au plus tôt le poste de directeur général n'est pas sans soulever une vive polémique.

«Dans le contexte actuel, il me semble que la simple logique commande de reporter cette décision, d'y aller plutôt par un intérim, comme cela se fait d'ailleurs partout dans le réseau quand il y a dans l'air des possibilités de regroupement avec d'autres établissements», a commenté hier le président du conseil d'administration du Centre hospitalier Hôtel-Dieu, Gilles Castonguay, à la lumière des déclarations de son homologue de Saint-Vincent-de-Paul, Pierre Geoffroy.

Les exemples de report dans l'embauche permanente d'un directeur général (dans le cas d'un hôpital comme Saint-Vincent on parle d'une dépense d'environ 120 000 \$ par année et les contrats sont généralement de quatre ans) ne manquent pas. Dans la région même, Nicole Corbin, qui dirige le Centre d'hébergement et de soins de longue durée du Val Saint-François, rappelle avoir elle-même dû attendre trois ans avant que son poste ne devienne permanent. Dans la foulée de la loi 120, il y avait justement des discussions en vue du regroupement aujourd'hui en vigueur.

Aux yeux de Gilles Castonguay,

l'arrivée d'un directeur général permanent à Saint-Vincent de Paul risque même de compromettre des discussions en matière de complémentarité des services cliniques avec l'Hôtel-Dieu. «Une fusion administrative faciliterait les choses au niveau de la complémentarité dans les services offerts à la population. En commençant avec le directeur général, on sauve 120 000 \$ par année. Avec un seul DSP (directeur des services professionnels), on parle d'un autre 100 000 \$. Et ainsi de suite... Il me semble que ce sont des montants importants à considérer, qui permettent d'éviter de toucher les plus petits emplois et surtout, c'est cela de moins à couper dans les services directs à la clientèle», a-t-il commenté, signalant qu'une réorganisation administrative sous un seul chapeau des deux établissements permettrait d'économiser jusqu'à 500 000 \$ dès la première année.

«Dommage»

«Il est bien dommage, a-t-il poursuivi, que cet aspect du dossier (regroupement administratif) ne regarde pas mieux que ça alors que du côté des médecins des deux hôpitaux pourtant, les choses bougent de façon intéressante.»

Pour sa part, le président de la Commission médicale régionale, le Dr Pierre Blanchard, pédiatre au CHUS, s'est dit «très étonné» de cette situation. «Il me semble qu'on devrait continuer avec un directeur général par intérim. D'autant plus que dans le contexte d'une réorganisation à différents niveaux, notre

commission a demandé un moratoire pour toutes ces dépenses qui pourraient s'avérer inutiles d'ici les prochains mois. Et j'avais cru comprendre du directeur général de la

Régie régionale, Jean-Pierre Duplantier, qu'il y avait une ouverture de ce côté», a soumis M. Blanchard, qui entend bien questionner cette décision lors de la prochaine réunion

du conseil d'administration de la Régie, mardi soir prochain.

Quant à M. Duplantier, à l'extérieur jusqu'à lundi, il n'a pu être joint pour obtenir ses commentaires.

Fermeture de lits cet été: les hôpitaux ont jusqu'au 20 mai

Sherbrooke (FG)

Ce n'est guère avant deux semaines qu'il sera possible de connaître la situation qui prévautra cet été dans les hôpitaux de l'Estrie, en regard de la fermeture de lits de soins de courte durée.

La responsable du dossier à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, Sylvie Lapointe, a indiqué que les hôpitaux ont jusqu'au 20 mai pour déposer leur plan pour la prochaine saison estivale.

Jusqu'à maintenant, seul le CHUS a procédé à cet exercice et, fait à noter, l'établissement de Fleuryrimont s'oriente vers une fermeture moindre qu'en 1993: environ 75 lits durant la pire période (qui représente les deux semaines de vacances de la construction et la première semaine du mois d'août), comparative-ment à 90 l'an dernier.

Dans une analyse de la situation

à l'été 1993, Mme Lapointe a rappelé que les semaines du 18 juillet au 8 août avaient été les plus touchées, avec la fermeture de 301 lits (sur un ensemble d'environ 1180 lits de courte durée pour les sept hôpitaux concernés). L'année précédente, en 1992, la plus forte période de fermeture avait concerné 274 lits au total. Seul le Centre hospitalier de Lac-Mégantic n'avait procédé à aucune fermeture de ses 61 lits de soins de courte durée.

Dans la présentation d'un tableau évolutif des cinq dernières années (1989 à 1993) préparé par Mme Lapointe, on note que pour 1993, cela a représenté une fermeture de lits équivalente à 19 222 jours/présence au cours de l'été 1993. Cela correspond à une fermeture moyenne équivalente à 207 lits dans la région, laissant une disponibilité de 82 pour cent des lits de courte durée. Une disponibilité d'ailleurs légèrement à la baisse par rapport à 1989, alors qu'elle était de 86 pour cent.

Néanmoins, on constate que

malgré l'importance du nombre de lits fermés entre la mi-juillet et le début août, ce n'est pas à ce moment-là qu'on a connu des problèmes de débordement des hôpitaux, notamment en périphérie. Cela a plutôt eu lieu à la fin août, alors qu'on comptait une fermeture de 200 lits. Le phénomène a coïncidé avec le retour au travail de l'ensemble du corps médical. Cependant, le mécanisme de transfert des patients mis en place et coordonné par la Régie régionale a permis d'atténuer le problème vécu alors en Estrie.

Économie recherchée

On sait que ce phénomène de fermeture de lits consiste pour les administrations d'hôpitaux à faire des économies pour rencontrer les contraintes budgétaires. Globalement, la fermeture pendant une semaine d'une unité de lits (environ 35 lits) représente des économies d'environ 30 000 \$. On évite ainsi différents frais: médicaments, buanderie, entretien ménager, services diagnostics et autres.

Mauvaise surprise à la pompe...

□ Bond de 6,6 cents d'un coup

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Plusieurs automobilistes ont eu une sacrée surprise hier matin lorsqu'ils se sont rendus à leur station-service préférée. Le prix du carburant avait, comme par magie, grimpé de 6,6 cents.

Ce mouvement à la hausse a été initié mardi par toutes les succursales de la société Pétro-Canada. Ainsi, dès 15 h, ce jour-là, le libre-service Pétro-Canada Pierrette Laroche L.S. sise au 1810 King Ouest, à Sherbrooke, s'est empressé de gonfler le prix de l'essence ordinaire de 52,3 à 58,9 cents. Et il n'y a pas que les stations soeurs qui ont l'ont imitée puisque toutes les sociétés pétrolières, les grosses comme les plus modestes, se sont appliquées à redessiner leur enseigne.

Porte-monnaie allégé

Il y a bien eu quelques consommateurs pour rechigner mais, dans l'ensemble, ils n'ont pas trop rechigné et se sont contentés d'alléger un peu plus leur porte-monnaie.

«Ils ont trouvé que c'était exagéré», a constaté Julie Léveillé, caissière au dépanneur Esso, au 875 King Est.

«Les clients en avaient entendu parler la veille», a confié Chantal Fontaine, propriétaire de la franchise Provi-Soir, du

2558, Galt Ouest. Le représentant Esso l'a appelée hier matin et lui a recommandé de corriger ses prix.

La dernière fois qu'elle avait dû apporter une telle correction remontait au 30 avril. A cette époque, toutefois, elle s'était fait complice de ses clients en abaissant le prix du litre de 53,3 à 52,3 cents.

En fin de journée

D'autres stations d'essence ont attendu en fin de journée avant de charger 6,6 cents de plus le litre. Les usagers de l'autoroute des Cantons de l'Est ont ainsi pu profiter jusqu'à 16 h hier après-midi des bas tarifs encore pratiqués par le Restaurant Irving, sur le boulevard Bourque.

Michel Giguère a aussi modifié à la hausse le prix de ses onze succursales Le Pétrolier au Québec et recommandé de faire de même à ses cinq stations affiliées.

«Quand Pétro-Canada a augmenté, on a fait pareil», a expliqué le président du groupe Le Pétrolier. Du reste, il en veut aux grosses sociétés pétrolières qui veulent la peau des petites entreprises comme la sienne. «Esso essaie de tuer tous les indépendants.»

Mais lui, comme tous ses concurrents, tente désespérément de survivre à cette guerre des prix à cause de laquelle «ça fait deux ans qu'on ne fait plus d'argent».



S'il y a une chose sur laquelle les consommateurs ne se sentent aucune prise, ce sont bien les prix de l'essence. Parfois le mouvement vient de la direction d'une grande société. Parfois il est initié par un indépendant. Quand le mouvement est à la baisse, tout le monde est heureux d'en profiter. Quand il faut avaler un bond de 6,6 cents comme cette fois-ci, le consommateur ne peut certes s'empêcher de rechigner...

Téléphoto, par Claude Croiselière

Vente ou location de locaux au centre-ville

Guichet unique informatisé pour réactiver le marché

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le comité Centre-ville Sherbrooke s'associe avec la firme de courtage en immobilier La Capitale Estrie pour un programme de guichet unique en vue de la location et de la vente d'espaces.

«Compte tenu que le coût des loyers et des immeubles est moindre (au centre-ville) que sur King Ouest,

par exemple, peu d'agents immobiliers étaient intéressés par le centre-ville malgré les opportunités. Le volume d'affaires que notre projet peut créer rend l'opération nettement plus intéressante pour une firme de courtage», a fait valoir hier matin en conférence de presse le président du comité, Jacques Lemay.

Inventaire

Ce dernier a précisé qu'un inventaire des locaux du centre-ville a été

réalisé, puis informatisé, avec photos et renseignements sur les superficies, les coûts, etc...

«Nous essayons de trouver des stratégies originales pour redonner à l'agglomération de Sherbrooke un centre-ville à la hauteur de ses attentes», a-t-il ajouté.

Ce guichet unique consiste en un répertoire informatisé des locaux à louer et à vendre sur le territoire du grand centre-ville, qui couvre le secteur compris entre la rivière Saint-



Téléphoto, par Jean Bourbonnière

Le comité Centre-ville Sherbrooke et la firme de courtage en immobilier La Capitale de l'Estrie offrent désormais un répertoire informatisé à l'intention de la clientèle désireuse de louer ou acheter des immeubles au centre-ville. Sur la photo, dans l'ordre habituel, le conseiller municipal Serge Paquin, le président et directeur général de La Capitale Estrie, Daniel Lambert, et le président du comité Centre-ville Sherbrooke, Jacques Lemay.

François et la rue Belvédère, ainsi qu'entre la rivière Magog et la rue Galt ouest.

Il pourra être consulté dans les bureaux de La Capitale Estrie, situés à l'édifice Andrew-Paton, ainsi qu'au comité Centre-ville Sherbrooke, rue Wellington Nord.

«On va aussi diffuser l'information auprès des autres membres de la Chambre immobilière de l'Estrie», a indiqué le président et directeur général de la firme de courtage en immobilier, Daniel Lambert.

Deux agents immobiliers, Pierre Duffault et Delphis Goudreau, seront chargés de ce projet.

M. Lambert a souligné en entrevue que les commissions versées aux agents pour les transactions seront celles en vigueur sur le marché.

Taux de vacance

Selon les données fournies par le directeur général de Centre-ville Sherbrooke, Mario Lebeau, le secteur visé par le projet comprend 834 locaux (bureaux et commerces) et au-delà de 1000 logements.

Le taux de vacance dans les commerces et bureaux était de 29 pour cent en février 1993 et serait actuellement de 25 pour cent, a précisé M. Lebeau.

«On va travailler avec La Capitale Estrie pour identifier des commerces où il y a des lacunes», a ajouté M. Lebeau, rappelant qu'une étude récente avait permis d'identifier certains types de commerces absents du centre-ville.

Surplus de 40 000 \$ à CHARMES

Sherbrooke (DD)

Bien que son directeur général, André Proulx, ait été récemment remercié de ses services, la Corporation de gestion CHARMES a connu une excellente année 1993 comme en témoigne son dernier rapport d'activités.

Outre un surplus financier de près de 40 000 \$, sur un budget de 750 000 \$ provenant de subvention municipales et gouvernementales, CHARMES a réalisé plusieurs projets d'aménagement dont l'élargissement des sentiers du boisé Blanchard, la plantation de 2000 arbres et arbustes, ainsi que le réseau de la gorge de la rivière Magog, un projet de 260 000 \$ inauguré l'été dernier.

L'organisme a également poursuivi son travail à la Maison de l'eau, avec une exposition permanente sur la santé et l'environnement, il a assuré le maintien des activités à la plage Blanchard, et contribué à régler le problème d'apport de sédiments provenant des sablières à proximité du ruisseau Nick.

Le ponton touristique La Charmeuse a d'autre part permis à près de 1000 personnes de découvrir les beautés de la rivière Magog, tandis que la location de pédalos a connu un bon succès.

Le président de CHARMES, Alain Leclerc, a indiqué que les priorités pour 1994 sont l'aménagement d'une passerelle sous le pont de l'autoroute 410, de même que de nouveaux aménagements (observatoire et sentiers) pour compléter le réseau de la gorge de la rivière Magog.

GRANDE VENTE

VENDREDI 13

AUJOURD'HUI SEULEMENT

CHAPEAUX WESTERN ET AUSTRALIENS

13% DE RÉDUCTION

MANTEAUX AUSTRALIENS MIDDX

Rég. 215\$

SPÉCIAL 99\$

MOCASSINS INDIENS

Pour toute la famille

13% DE RÉDUCTION

BOTTES WESTERN

Pour hommes, femmes et enfants

A partir de **75\$**

BIJOUX NAVAJO

Os de caribou, bibelots, bagues, colliers, bracelets

13% DE RÉDUCTION

JEANS LOIS

Réguliers, ou extensibles

13% DE RÉDUCTION

ROBES, JUPES, ENSEMBLES VESTE DE CUIR OU SUEDE

13% DE RÉDUCTION

MANTEAUX DE CUIR

Avec ou sans franges, boucles et ceintures

13% DE RÉDUCTION

CHEMISES COUNTRY

Pour danse de ligne. Homme-femme

13% DE RÉDUCTION

BOUTIQUE WESTERN

LENNOXVILLE

168, RUE QUEEN
(Face au Provigo)
LENNOXVILLE, QUÉBEC

(819) 564-1948

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

ON A TOUS LES PRODUITS SICO CHEZ NOUS POUR VOTRE NOUVEAU CHEZ VOUS.

PEINTURE D'EXTÉRIEUR AU LATEX, FINI MAT blanc (260-110)*

2799\$

PEINTURE D'INTÉRIEUR AU LATEX, FINI MAT POUR PLAFONDS blanc (160-112)*

1999\$

PEINTURE D'INTÉRIEUR AU LATEX, FINI PLATINE blanc (164-110)*

2799\$

SICO

Ça change tout

*Certains couleurs sont offertes moyennant un léger supplément.

D É C O R A T I O N

SICO

Ça change tout

1303, RUE KING OUEST, SHERBROOKE, 563-3855

PAS DE COMPTANT! PAS DE PAIEMENT!

RIEN

À PAYER

AVANT SEPTEMBRE!

PAS DE DÉPÔT!

AVANT SEPTEMBRE 94!

Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

4339, boul. Bourque **823-4343**

Rock Forest Le Service Prioritaire

OUVERT CE SAMEDI

La Personnalité de chez nous

À TOUS LES LUNDIS

Grâce à une enveloppe de 60 millions \$ du programme d'infrastructures

Le ministre Ryan bonifie son offre aux fusions municipales

Michel MORIN Sherbrooke

Outre la bonification du Programme d'aide financière au regroupement municipal, le ministre Claude Ryan s'est approprié une somme de 60 millions \$ dans le volet II du Programme d'infrastructures Canada-Québec afin d'atténuer les effets négatifs découlant de regroupement entre municipalités.

Avec ces outils en main, les administrateurs municipaux n'ont plus vraiment de motifs justifiant de leur part un refus d'envisager le regroupement, argue le ministre des Affaires municipales.

Surtout que d'après les études du ministère des Affaires municipales, le regroupement municipal est profitable aux contribuables dans 80 pour cent des cas. Ainsi, 8 fois sur 10, on a remarqué une diminution du taux de taxe foncière variant d'un à 10 pour cent dans la nouvelle municipalité née du regroupement de deux ou plusieurs entités administratives.

Par ailleurs, une fois sur 10, on constate un gel du taux de taxes, cependant que dans 10 pour cent des cas, on perçoit des désavantages du fait que le taux de taxe subit une pression à la hausse. Or, dans ces cas précis, le ministère abandonne tout simplement l'idée d'un regroupement.

Au ministère, sans vouloir mettre de pression induite, on signale à l'intention des élus municipaux que ces programmes d'aide ne sont évidemment pas éternels.

Cas intéressant

Parmi les études de regroupement actuellement en cours en région, celle impliquant Rock Island, les village de Beebe Plain et de Stanstead Plain retient particulièrement l'attention.

Le dossier est passablement avancé, signale Bernadette Doyon, déléguée régionale du MAM. «A nos yeux, il s'agit là d'un beau dossier de regroupement. Si les trois municipalités s'entendent, on assistera à la naissance d'une municipalité comptant quelque 3000 personnes. C'est quelque chose d'intéressant», de signaler Mme Doyon.

Du reste, le MAM a décidé de reprendre l'étude de regroupement en se basant sur les plus récentes données comptables des trois muni-

cipalités. Une première version, en novembre dernier, concluait que le regroupement constituait une avenue favorable.

Mais depuis, les trois municipa-

lités ont adopté de nouveaux budgets et c'est sur la foi de ces nouvelles données que sont de nouveau étudiés les tenants et aboutissants d'un regroupement.

DU NOUVEAU EN VILLE!

Les Soudures d'asphalte et fissures J.V. et D.L. 9003-1055 Québec Inc.

Spécialités:

FISSURES D'ASPHALTE

- Trous d'asphalte
- Scellage (sealer) appliqué chaud
- Sèche rapidement
- Balayage à l'air
- Réparation générale.

Résidentiel et commercial

TRAVAUX GARANTIS 2 ANS

Estimation gratuite Tél. (819) 569-6949

VENEZ DÉCOUVRIR LES PRODUITS ET SERVICES

DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

Salon des Produits de Chez Nous

LES 14 ET 15 MAI 1994
À L'ARENA ROBERT-FOURNIER
190, rue Kennedy
East Angus

Samedi de 12 h à 22 h
Dimanche de 10 h à 17 h

Entrée: 1\$



SALON DES PRODUITS DE CHEZ NOUS
Arena Robert Fournier de East Angus

ENTRÉE GRATUITE POUR 1 PERSONNE
VALEUR DE 1\$

LE SAMEDI 14 MAI 1994 DE 12 h à 22 h
LE DIMANCHE 15 MAI 1994 DE 10 h à 17 h

Les Caisses populaires Desjardins du Haut-St-François

LA RELANCE ÉCONOMIQUE 1994

LA RELANCE ÉCONOMIQUE 1994

PAIEMENTS: 6 MOIS SANS INTÉRÊT

À qualité égale
Je choisis
mon fabricant local...

Parce qu'il utilise les mêmes produits de qualité que les grandes marques!
**** EXEMPLE**

50%
sur l'ensemble

<p>Ensemble TECNO 54 po x 75 po Prix cour. 928\$ SPECIAL</p> <p>Ensemble TECNO 60 po x 80 po Prix cour. 1 049\$ SPECIAL</p> <p>Ensemble IMPERIAL (haut de gamme) 54 po x 75 po Prix cour. 1 364\$ SPECIAL</p> <p>Ensemble IMPERIAL (haut de gamme) 60 po x 80 po Prix cour. 1 602\$ SPECIAL</p>	<p>464\$ (taxes incluses)</p> <p>525\$ (taxes incluses)</p> <p>682\$ (taxes incluses)</p> <p>801\$ (taxes incluses)</p>
---	---

OBTENEZ GRATUITEMENT UNE HOUSSE PROTECTRICE OU UN SUPPORT OU UN OREILLER (ortho.)

À L'ACHAT D'UN MATELAS
** Exemple
Un matelas 39 po fabriqué par de grandes marques
Vous payez 397\$ au marchand de meubles
CHEZ HOUDE, VOUS PAYEZ 199\$!
VOUS ÉCONOMISEZ 198\$...

VOILÀ LA RAISON POUR ACHETER DIRECTEMENT DU FABRICANT!

LIVRAISON GRATUITE
Jeudi - vendredi
(minimum 150\$)

HEURES D'OUVERTURE
Lundi : 9 h 30 à 17 h 30
Mardi : 9 h 30 à 17 h 30
Mercredi : 9 h 30 à 17 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 21 h
Vendredi : 9 h 30 à 21 h
Samedi : 10 h à 16 h

MATELAS HOUDE

343, 10e Avenue Sud
Sherbrooke
822-0801

COUVERTURE PIQUÉE 1 POUCE
FEUTRE DE COTON 2 POUCES
ISOLANT NOIX DE COCO
ISOLANT FLEXO
510 RESSORTS

VOTRE FABRICANT LOCAL DEPUIS 1935 * Sur approbation du crédit

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE
Jusqu'au 30 mai 1994

Jacques Lemay rétorque au RCS

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le président du comité Centre-ville Sherbrooke, Jacques Lemay, n'a pas du tout apprécié la sortie du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS), qui reprochait au comité de jouer aux apprentis promoteurs et de vider ailleurs pour remplir au centre-ville.

«Le RCS nous reproche de jouer aux apprentis promoteurs... Je dois vous avouer que cette critique là était nettement prématurée: ça fait plusieurs mois qu'on voulait s'associer à une firme de courtage en immobilier», a-t-il souligné, peu après avoir annoncé que le comité a fait appel à La Capitale Estrie pour la vente et la location d'espaces.

Au sujet de la déclaration du membre de l'exécutif du RCS, Pierre Bouchard, qui estimait que le comité en attirant au centre-ville Emploi et Immigration Canada ne fait que «changer 4 trente sous pour 1 \$», M. Lemay rétorque «que ce n'est pas du tout ça qui s'est produit».

«C'est Emploi et Immigration qui voulait se relocaliser ailleurs et il était normal que Centre-ville Sherbrooke s'y intéresse», a-t-il fait valoir, rappelant que l'un des deux bureaux actuels du ministère, soit celui de la rue Olivier, sera occupé par le ministère de la Défense, de sorte que le départ d'Emploi et Immigration n'aura pas d'impact sur les commerces de la rue Alexandre, comme le craint le RCS.

La science expliquée
TOUS LES SAMEDIS

PATIENCE!

Les vacances s'en viennent.

Tous les détails demain dans la carte FORAITS VACANCES de Chaudière-Appalaches

LE BUDGET 94-95 DU QUÉBEC - LE BUDGET 94-95 DU QUÉBEC

Léonard:
un budget
trompeur

André BELLEMARE Québec (PC)

Le critique de l'Opposition officielle en matière de finances, Jacques Léonard, n'a pas semblé impressionné par le budget «pré-électorale» du gouvernement québécois, hier, en le qualifiant de «trompe-l'oeil, mirage et désillusion pour le contribuable».

Malgré une remise de l'impôt de l'ordre de 500 millions \$ prévue dans le budget du ministre des Finances, Jacques Léonard, le député péquiste de Labelle maintient que le gouvernement ira chercher néanmoins 5,5 pour cent de plus dans les goussets des citoyens et citoyennes (en raison de l'inflation) et qu'il n'y a pas lieu de se réjouir trop vite, d'après lui.

Les mesures annoncées dans le premier budget Bourbeau font état d'un déficit de 4,4 milliards mais M. Léonard ne croit pas que ce chiffre soit réaliste. Selon ses calculs, le gouvernement se retrouvera à la fin de l'exercice financier avec un manque à gagner qui approchera les 5 milliards \$, tout comme en 1993-94.

«A moins que le gouvernement fédéral, a-t-il ajouté, se rende aux supplications de Québec et verse les 473 millions \$ supplémentaires dus au Québec au chapitre des transferts fiscaux».

D'après le député de Labelle, la période préélectorale que l'on vit a amené le gouvernement Johnson à retarder d'un an la lutte au déficit, «ce qui nous coûtera 4,9 milliards \$ cette année».

M. Léonard a dénoncé aussi l'accélération du processus de privatisation de plusieurs sociétés d'Etat (SGF, SAQ, REXFOR, SOQUIUP, etc.) en exprimant des inquiétudes sur les placements financiers déjà consentis par ces sociétés.

«J'espère au moins que le Conseil du trésor et le bureau du premier ministre vont examiner toute cette question parce que le code d'éthique ne semble pas très serré et il faut craindre que la situation ne soit un peu trop bonne pour les amis du régime libéral», a dit le député en rappelant les affaires controversées des derniers jours impliquant d'anciens collaborateurs du gouvernement Bourassa.

Le budget Bourbeau a été conçu pour d'abord et avant tout favoriser la création d'emplois, a expliqué le ministre des Finances, mais M. Léonard n'a pas décelé beaucoup de mesures incitatives visant à atteindre cet objectif.

«Il n'y a rien de significatif pour réduire le fardeau des entreprises, sauf la prolongation de programmes déjà existants où tous les fonds n'ont pas encore été utilisés, et rien pour les créateurs d'emplois», a ajouté le député Léonard.

Ce dernier prend mal également «les coupures aveugles» qu'a l'intention de faire le gouvernement pour réduire les dépenses publiques.

M. Bourbeau a expliqué que les ministères et organismes seraient soumis à des compressions budgétaires de quelque cinq pour cent tant que l'équilibre budgétaire ne serait pas atteint.

On veut appliquer ce programme à tous les ministères, sans exception, sans voir si tel ou tel ministère ou organisme pourrait résister à de telles coupes, a dit encore M. Léonard.



GHISLAINE BEAULIEU, porte-parole de l'ACEF de l'Estrie.

«Comme il fallait s'y attendre, il s'agit d'un budget électorale. Le gouvernement s'est servi l'an dernier. Il pouvait donc faire des cadeaux cette année... Et ces cadeaux, on va les prendre, bien entendu. Il faut se réjouir des baisses d'impôt et de l'uniformisation de la TVQ. Par contre, nous nous inquiétons d'entendre le ministre dire qu'il y aura une consultation sur l'affichage des prix de manière à y inclure la taxe. A ce sujet, nous avons toujours demandé que les prix affichés n'incluent pas les taxes, de manière à ne pas permettre des hausses de taxes sans que ça paraisse... Pour le programme APPORT, les bonifications annoncées, c'est une bonne chose, encore que les gens ne profitent pas de ce programme comme ils le devraient puisqu'il est trop complexe. Enfin, c'est inquiétant de voir les coupures dans la santé et les services sociaux ainsi que dans l'éducation où on prévoit que des services gratuits pour



RENÉ TURCOTTE, candidat péquiste pour le comté de St-François.

«Je suis déçu par ce budget. Parce qu'on a l'impression qu'il manque d'imagination. Nous n'avons qu'à regarder l'ampleur du déficit. Dans ce budget, le gouvernement ne fait pas ses devoirs. Il reporte au lendemain... D'un côté, on voit une baisse d'impôt mais, de l'autre, il y a une hausse de la TVQ sur les services qui est importante... On nous prêche qu'il y aura un équilibre budgétaire dans cinq ans mais comme le croire?... Il faut aussi se reporter au dépôt des crédits alors qu'on annonçait une hausse des dépenses de 2,5 fois supérieure à l'inflation malgré le fait qu'on ait coupé et gelé les salaires des travailleurs. Et, malgré cela, ils sont incapables de contenir les dépenses... Le gouvernement ne crée pas non plus d'espoir de création d'emplois. On a l'impression qu'ils ont démissionné...»



YVON VALLIÈRES, député de Richmond.

«Il s'agit vraiment d'un budget qui devrait plaire à monsieur et à madame tout le monde. Il traduit une écoute exceptionnelle des besoins exprimés par la population. On coupe dans les dépenses pour remettre plus d'argent dans les mains des contribuables, soit plus d'un demi-milliard de dollars. Et on réduit le déficit de 500 millions \$ par rapport au déficit de l'année précédente. Malgré le contexte économique, il s'agit d'un budget progressif qui va accroître le pouvoir d'achat des contribuables, qui va donc stimuler la consommation et venir créer des emplois. C'est d'ailleurs là un défi auquel nous sommes confrontés. Il faut créer la confiance des consommateurs à l'endroit de la reprise économique... Le budget présente des formules originales pour aider les personnes âgées, favoriser la formation professionnelle, lutter ainsi contre le décrochage scolaire, et venir en aide aux familles. Et du même coup, sur ce dernier



MONIQUE GAGNON-TREMBLAY, vice-première ministre et députée de St-François.

«C'est un budget qui s'inscrit parfaitement dans le programme du Parti libéral et du gouvernement de Daniel Johnson. C'est un budget qui favorise la croissance économique. Comme le disait le programme de Daniel Johnson, il fallait agir rapidement et redresser les finances publiques et redistribuer ce qu'on pouvait récupérer des dépenses au niveau des familles, des services de garde, des aînés et des jeunes, par l'entremise de la formation professionnelle... Le budget est de nature à donner confiance aux consommateurs, poursuivre le redressement de l'économie et mettre les gens au travail, agir sur l'emploi... Nous avons ciblé des groupes précis et avons accéléré le redressement des finances de manière à redistribuer de l'argent à ces groupes ciblés que sont les familles, les aînés et les jeunes...»

Bourbeau:
«On redonne
ce qu'on a
pris en 93»

Maurice GIRARD Québec (PC)

Dans son premier budget, présenté hier soir à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances, André Bourbeau, joue un peu au «Robin des bois» en redonnant aux moins nantis l'impôt additionnel prélevé rétroactivement l'an dernier par le truchement de la surtaxe sur les revenus élevés.

En tout et pour tout, c'est un demi-milliard de dollars que le ministre retourne aux contribuables en plus des 200 autres millions \$ qu'il accorde sous diverses formes pour l'aide aux familles, le soutien aux personnes âgées, la baisse de la taxe de vente, etc.

Musique fiscale qui sera agréable à l'oreille des contribuables, qui auront à se choisir dans les prochains mois un gouvernement avec ce budget que son auteur décrit en quelque sorte comme électorale: «Je suis convaincu que le budget va être tellement bon et les Québécois vont être tellement convaincus qu'ils vont reconduire le gouvernement pour un autre mandat», a déclaré M. Bourbeau au cours du huis-clos de presse.

Donc, devant «deux visions de l'avenir», le ministre libéral écarte d'emblée «l'aventure incertaine» des souverainistes pour offrir une sorte d'engagement de saine gestion des finances publiques, voire une promesse de taxes et d'impôt moins élevés.

Impression de
baisse importante

Pour le contribuable, les nouvelles sont bonnes après une année difficile. Ainsi, à partir de 1er juillet, ils verront la portion de leur paye nette augmenter deux fois plus rapidement qu'elle ne le fera en réalité, ce qui pourrait laisser l'impression d'une baisse importante de l'impôt sur les revenus.

«On redonne aux contribuables ce qu'on a pris l'an dernier, mais on l'élargit à l'ensemble de la population», explique Michael Tinkler, de la Corporation professionnelle des CMA (comptables agréés). Donc, la rétroactivité de l'imposition - innovation contestée du regretté ministre des Finances Gérard-D. Lévesque - est répétée, mais dans le sens inverse.

En dépit du bon geste, l'analyste Tinkler persiste à croire qu'au-delà des graphiques et tableaux savamment conçus par les fonctionnaires des Finances, le Québécois reste la catégorie de contribuables canadiens le plus taxé au pays si on tient compte de tous les prélèvements qu'effectue le fisc québécois à un moment ou un autre.

Cet allègement des charges fiscales favorise d'abord les familles. Par exemple, si les revenus des deux parents totalisent 40 000 \$ et qu'ils ont deux enfants, l'Etat leur retournera dans le courant de l'année 1780 \$. Par contre, le célibataire qui fait 60 000 \$ ne verra pas l'ombre d'une baisse d'impôt.

En fait, croit M. Tinkler, «personne n'est frappé par ce budget, sauf tout le monde qui relève des services» puisque la taxe provinciale passe de 4,0 à 6,5 pour cent, pour les barbiers, les avocats, les notaires, les cambistes et autres professionnels de l'industrie des services. Les biens durables coûteront moins cher puisque la taxe est réduite de huit pour cent à 6,5 pour cent.

Quant aux grands axes économiques définis dans le budget Bourbeau, M. Tinkler juge «relativement conservateur» cet exercice budgétaire, mais il reste au niveau des «voeux pieux» quant à la création d'emplois. «C'est rière du monde», regrette-t-il en pensant que les Finances auraient pu avoir une «vision plus économique que politique» de la gestion des affaires de l'Etat.

«Mais, conclut-il, la cote de crédit du Québec ne devrait pas beaucoup bouger».

Des produits désormais moins
chers mais des services plus chers

Pierre APRIL Québec (PC)

Qu'il se rende faire des achats ou qu'il obtienne une prestation de service, le consommateur constatera personnellement, ce matin, les effets du budget du ministre André Bourbeau.

Chez son dentiste, sa facture grimpera puisque la taxe sur les services passe de 4,5 pour cent à 6,5 pour cent. Par contre, il paiera 1 \$ de moins sur le litre de vin de moins de 12 \$. Il profitera davantage d'une baisse de taxes à l'achat de biens durables comme téléviseurs ou appareils ménagers.

Donc, à compter de minuit, hier, les consommateurs québécois jouissent d'une réduction de la taxe de vente sur les biens qui est passée de 8 à 6,5 pour cent. Toutefois, le taux de taxe de 4 pour cent applicable aux services et aux immeubles a été porté à 6,5 pour cent.

L'ensemble de ces mesures feront épargner aux consommateurs québécois 144 millions \$.

Pour assurer une plus grande transparence des prix et de dissiper la confusion qui existe présentement dans les méthodes d'affichage des prix des biens et services, le ministre des Finances a, par ailleurs, annoncé qu'au cours des prochains mois une consultation sera entreprise sur un projet de règlement qui aurait pour effet de demander aux commerçants d'afficher leurs prix de vente incluant les frais connexes et les taxes.

Une autre mesure, pour assurer l'accès à la propriété résidentielle, a été instaurée. Il s'agit d'une ristourne de 36 pour cent du montant de TVQ à payer qui sera versée aux acheteurs de maisons neuves de moins de 175 000 \$, alors qu'une remise partielle sera accordée sur les résidences de 175 000 \$ à 200 000 \$.

Cette décision, selon le ministre

des Finances, fera en sorte que l'établissement de la TVQ à un taux uniforme de 6,5 pour cent n'aura pas d'impact significatif sur le prix des maisons neuves. Dans tous les cas, le remboursement maximum sera de l'ordre de 4278 \$.

Pour une maison de près de 80 000 \$ achetée à Chicoutimi ou à Shawinigan, le nouveau propriétaire devait, jusqu'à hier, payer une taxe de 3070 \$. Avec l'uniformisation à 6,5 pour cent, il paiera 4988 \$, moins la ristourne de 1796 \$.

Dans le cas d'une propriété de 127 023 \$ achetée à Montréal le montant de la taxe à payer sera de 7939 \$ et la ristourne de 2858 \$.

Le ministre des Finances a par ailleurs manifesté son intention de ne pas réduire à 6,5 pour cent les taxes actuellement perçues sur les produits spécifiques comme l'essence ou les carburants, les boissons alcooliques et le tabac. En conséquence, il a prévu des ajustements compensatoires afin d'en maintenir les niveaux actuels de prix.

Afin de rétablir la crédibilité du régime fiscal et lutter contre l'évasion fiscale, M. Bourbeau a instauré des mesures pour contrer le commerce illégal des boissons alcooliques.

Le prix des vins coûtant 12 \$ ou moins la bouteille sera réduit et l'Etat exigera à nouveau le marquage de la bière vendue dans les bars et les restaurants.

De plus, le gouvernement entend hausser les amendes, à augmenter les pouvoirs d'inspection et à faciliter la preuve lors des saisies.

Cette fois-ci dans son budget, le ministre a décidé de s'attaquer aux commerçants qui vendent dans les marchés aux puces et ne sont pas redevables à l'Etat au chapitre de la taxe de vente.

«Ils devront s'inscrire comme mandataires auprès du ministère du revenu, a expliqué M. Bourbeau, dès qu'ils auront dépassé, dans une

Budget: points saillants

Points saillants du premier budget du ministre des Finances, André Bourbeau, pour l'exercice financier 1993-1994:

Déficit: 4,4 milliards \$ attribuable à des dépenses de 41,7 milliards \$ en regard de revenus de 37,3 milliards \$; le déficit était l'an dernier de 4,9 milliards \$.

Baisse d'impôt: Pour la grande majorité des contribuables payant moins de 10 000 \$ au fisc québécois (92 pour cent des Québécois) et élimination de toute imposition pour plus de 208 000 personnes.

TVQ: Uniformisation de la taxe de vente, qui retournera 144 millions \$ dans les poches des consommateurs; hausse de 4,5 à 6,5 pour les services mais baisse de 8 à 6,5 pour cent pour les biens et immeubles.

Propriétaires: Pour l'achat de maisons neuves: ristourne sur la TVQ pour les maisons de 200 000 \$ et moins.

Famille: aide additionnelle de 17 millions \$ pour les familles de deux enfants et plus.

Service de garde: 48 millions \$ en crédit d'impôt remboursable pour frais de garde jusqu'à 75 pour cent des dépenses admissibles; à compter du 1er octobre, le montant maximum d'aide pour les services de garde passe de 14,53 \$ à 17,60 \$ par jour, par enfant.

Personnes âgées: Hausse de 440 \$ à 550 \$ en crédit d'impôt pour les adultes hébergeant leurs parents.

Sécurité de la vieillesse: Les pensions de sécurité de la vieillesse sont exemptes de la contribution au Fonds des services de santé.

Recherche et développement: 50 millions \$ pour l'autoroute de l'information.

Fonds de solidarité: Le maximum des contributions au fonds de la FTQ passe de 75 \$ millions à 100 millions \$.

Vins: Baisse de 1 \$ sur les vins de moins de 12 \$.

Privatisation: Accélération du processus pour inclure la SAQ, REXFOR, la SGF, la SEPAQ, SOQUIP, SOQUIA et la SIQ.

Source: ministère des Finances du Québec

Fabienne Sallin (PC)

même année, cinq jours d'occupation d'espaces dans un marché aux puces.»

Quant aux exploitants de ces marchés, ils seront tenus d'afficher la liste des occupants de leurs espaces et en transmettre une copie au ministère du Revenu pour faciliter ses contrôles.

L'évaluation des véhicules usagés sera aussi assujettie à la seule liste produite par la Société de l'as-

surance-automobile du Québec dans le calcul de la TVQ à payer.

Dans l'éventualité où le gouvernement fédéral procède à sa propre taxe sur les produits et services (TPS) le ministre Bourbeau a également promis «de mettre tout en oeuvre pour que cette réforme se traduise par une plus grande simplicité et une meilleure harmonisation des régimes de taxes de vente fédéral et provincial».

Réaction positive et négative

Sherbrooke - Pierre Cléroux, vice-président pour le Québec de l'Association canadienne de l'entreprise indépendante avait une double impression, hier soir, après avoir pris connaissance du budget Bourbeau.

«J'ai une réaction positive et une réaction négative à la suite du discours du budget. L'aspect positif, c'est l'uniformisation de la TVQ. Désormais, ce sera plus facile pour les PME et les commerces. C'est donc important comme mesure. De même qu'il faut se réjouir de la baisse de la TVQ sur les biens, de 8 à 6,5 pour cent, une mesure qui est de nature à augmenter la consommation, donc à favoriser l'accroissement de la production dans les entreprises... Par contre, l'aspect négatif de ce budget, c'est l'absence de réduction de la taxe sur les employés qu'assument les entreprises. Nous avons demandé une baisse. Dans le discours, le gouvernement reconnaît le problème mais dit que cela viendra plus tard. Le gouvernement a donc manqué une belle occasion...»

Trop de cadeaux

Le budget Bourbeau contient beaucoup de «cadeaux» pour les électeurs, comme les réductions de taxes et d'impôt, aucune mesure de relance de l'emploi ni d'encouragement pour les entreprises, a déclaré le président de l'Association des manufacturiers du Québec, Richard Le Hir.

«Au milieu de tout cela, il ne faut pas oublier que le gouffre financier s'agrandit et le déficit augmente avec le résultat que le paiement de la dette accumulée représente maintenant 41 pour cent du produit national brut. On se rapproche de la situation dans les pays en voie de développement», a ajouté M. Le Hir qui s'est demandé ce qui se passera après la fin de la double déduction d'impôt.

«Cette double déduction arrive dans un bien bon temps, entre juillet et décembre 1994 (en pleine période électorale). Après ça, on passera à autre chose...», a ironisé le président des manufacturiers.

Aide temporaire de 6,5 millions
aux éducatrices de garderies

Katia GAGNON Québec (PC)

Malgré les revendications des éducatrices en garderie, le ministre des Finances, André Bourbeau, a choisi de maintenir le cap sur l'exonération fiscale dirigée vers les parents en concédant toutefois une aide temporaire de 6,5 millions de dollars aux éducatrices.

Les salaires des éducatrices en garderie augmenteront donc —temporairement— d'un dollar de l'heure dans l'ensemble des services de garde régis. La Confédération des syndicats nationaux réclamait plutôt une aide immédiate de 20 millions \$ du gouvernement afin de faire grimper les salaires de 1,50 \$ l'heure. Leur salaire moyen des éducatrices s'élève à moins de 10 \$.

De leur côté, les parents bénéficieront cependant d'un nouveau crédit d'impôt pour frais de garde qui pourra atteindre au maximum 75 pour cent des frais admissibles.

Par ailleurs, le montant forfaitaire de base de 5,46 \$ consenti par l'Office des services de garde pour une journée en garderie est ramené à 4 \$, mais l'exonération financière maximale dont peuvent bénéficier les parents s'établit désormais à 60

p.c. du tarif de garde plutôt qu'à 40 p.c., comme présentement.

Les parents déboursant 23 \$ par jour en frais de garde et ayant droit à l'exonération maximale bénéficieront donc d'une déduction majorée de trois dollars.

Globalement, à titre d'exemple, un couple avec un enfant de moins de 5 ans ayant un revenu annuel de 40 000 \$ verra ses frais nets de garderie (que son enfant se trouve en service de garde régi ou non régi) diminuer de 3,04 \$ par jour.

Les frais de garde nets encourus par une famille monoparentale avec un enfant de moins de 5 ans ayant un revenu de 20 000 \$ diminueront d'un maigre 68 sous par jour si l'enfant se trouve dans un service de garde non régi, de 1,16 \$ s'il s'agit d'un service régi.

Ce sont les familles à revenus moyens qui bénéficieront davantage de ces nouvelles mesures fiscales. Un couple au revenu de 40 000 \$ verra l'aide gouvernementale augmentée, dans son cas, de près de 15 pour cent, alors que le même couple au revenu de 12 000 \$ ne verra son aide augmentée que de 6 pour cent.

Selon les évaluations gouvernementales, ces mesures fiscales pourraient faire augmenter le salaire des éducatrices d'un dollar supplémen-

taire l'heure «si le soutien additionnel accordé aujourd'hui aux parents se traduisait par une hausse des tarifs de 1,43 \$ par jour».

Réaction en Estrie

Dominique Moisan, vice-présidente du Syndicat des travailleuses et des travailleurs en garderie de l'Estrie (CSN), a réagi de la façon suivante aux mesures annoncées hier.

«Chose certaine, il faut être heureux des mesures dont les parents profiteront dont l'aide financière aux parents plus démunis. Mais les mesures annoncées ne correspondent pas à ce que nous demandons. Nous demandions un ajustement salarial de 1,50 \$ de l'heure pour les temps plein. Là, on parle d'une augmentation pouvant équivaloir à 1 \$ de l'heure... Ce qui a été annoncé est difficile à analyser pour l'instant. Il faudrait voir comment cela s'appliquera dans la réalité. Les garderies pourront-elles relever leurs tarifs? Pour l'instant, je ne sais pas comment cela sera redistribué aux travailleuses... Il y aura une table provinciale, en fin de semaine, à Montréal. Nous allons discuter de tout cela. Puis, il y aura une assemblée générale, en Estrie, le mardi 17 mai...»



Le ministre André Bourbeau

LE BUDGET 94-95 DU QUÉBEC - LE BUDGET 94-95 DU QUÉBEC

Baisse d'impôt pour 92 pour cent des contribuables

Katia GAGNON Québec (PC)

Dans son premier budget, le ministre des Finances, André Bourbeau, effectue une volte-face partielle sur l'impopulaire surtaxe instaurée l'an dernier par son prédécesseur Gérard D. Levesque: le présent budget annonce en effet une baisse d'impôt dont bénéficieront la grande majorité des contribuables québécois.

«Afin de raviver la confiance des consommateurs», a indiqué le ministre, dès le mois de juillet, une réduction d'impôt rétroactive de deux pour cent sera appliquée aux contribuables qui versent moins de 10 000 \$ au fisc provincial. La mesure vise particulièrement les gens gagnant de faibles ou de moyens revenus, soit près de 92 pour cent des contribuables.

Afin qu'ils puissent profiter pleinement de la baisse d'impôt en 1994, le gouvernement doublera le montant qu'il devra aux contribuables jusqu'au 31 décembre prochain. M. Bourbeau vient ainsi contrebalancer la ponction de 1,2 milliards \$ qu'effectuait l'an dernier M. Levesque aux dépens des plus fortunés.

«Nous avons concentré la baisse d'impôt sur la classe moyenne de façon à ce que ces gens-là soient stimulés à revenir sur le marché du travail», a indiqué M. Bourbeau en conférence de presse.

Effet concret: plus de 200 000 ménages québécois seront exemptés, en vertu de cette nouvelle mesure, de tout impôt sur le revenu. A titre d'exemple, un couple ayant deux enfants et un revenu annuel global de 40 000 \$ verra ses impôts annuels baisser de près de 350 \$. Une famille monoparentale à un enfant bé-

néficiant d'un revenu de 20 000 \$ par année paiera 162 \$ de moins en impôt en 1994-1995.

La baisse diminuera au fur et à mesure que l'impôt à payer du contribuable augmente, pour s'éteindre définitivement à 10 000 \$.

Le gouvernement couple cette baisse d'impôt avec diverses mesures d'aide à la famille, qui restent cependant relativement timides. Le montant des besoins essentiels reconnus pour un deuxième enfant (et les suivants) est porté de 2250 \$ à 2400 \$, un crédit d'impôt qui n'a toutefois qu'une valeur effective de 30 \$.

Les parents qui désirent adopter un enfant pourront désormais bénéficier d'un crédit d'impôt pour les frais d'adoption, qui équivaudra à 20 pour cent des frais encourus jusqu'à un maximum de 5000 \$ de frais admissibles par enfant. Les frais de cour, d'honoraires juridiques, de traduction de dossier et de voyage à l'étranger deviennent tous admissibles.



SEARS

Attendez-vous à plus relaxer...

la réclame

jouer...

profiter du soleil

Plein air

travailler dans le jardin...



BARBECUE KENMORE^{MD} AVEC BOUTEILLE

19999

Ch. Sears ord. 239,99

Rabais 40\$. Modèle 40 000 BTU avec brûleur latéral 12 000 BTU. Surface de cuisson de 540 po. ca. Allumeur rotatif à étincelles multiples pour allumage sûr; une exclusivité Kenmore. N° 30443.

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU MERCREDI 25 MAI 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Le Hir: rien pour relancer l'emploi

Québec (PC)

Le budget Bourbeau contient beaucoup de «cadeaux» pour les électeurs, comme les réductions de taxes et d'impôt, aucune mesure de relance de l'emploi ni d'encouragement pour les entreprises, a déclaré le président de l'Association des manufacturiers du Québec, Richard Le Hir.

«Au milieu de tout cela, il ne faut pas oublier que le gouffre financier s'agrandit et le déficit augmente avec le résultat que le paiement de la dette accumulée représente maintenant 41 pour cent du produit national brut. On se rapproche de la situation dans les pays en voie de développement», a ajouté M. Le Hir qui s'est demandé ce qui se passera après la fin de la double déduction d'impôt.

«Cette double déduction arrive dans un bien bon temps, entre juillet et décembre 1994 (en pleine période électorale). Après ça, on passera à autre chose...», a ironisé le président des manufacturiers.

La présidente du syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), Mme Danielle-Maude Gosselin, a déploré le peu de mesures, presque nulles même, en matière de soutien et de relance de l'emploi «en dépit du discours que l'on entend depuis quelques semaines de la part du gouvernement au sujet de l'emploi».

Mme Gosselin s'est surtout inquiétée de la perte d'emplois au sein même de la fonction publique qu'elle estime à environ 11 pour cent d'ici à deux ans à cause des mesures de compressions du ministre des Finances.

«Ca va créer encore du chômage», a-t-elle dit.

Mme Gosselin a aussi dénoncé l'intention du gouvernement de procéder à une série de privatisations de sociétés d'Etat.

SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une lueur d'espoir...

Poste d'écoute

Appels locaux:

564-2323

Appels provenant de tous les autres endroits:

Aucun frais.

Composez:

1-800-667-3841

24 heures, 7 jours.

48369



RIEN QUE 15999

Ch. Ord. 199,99

Rabais 40\$. Bicyclette tout terrain 18 vitesses à système d'indexation Shimano. Pour femmes, cadre 18.5"; pour hommes, cadres 20 et 22". N° 27673-5.

Four bicyclettes, léger assemblage requis. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

Éditorial

Recette incomplète

Tout le monde s'attendait à un budget électoraliste et c'est exactement ce que le ministre Bourbeau nous a donné, hier soir. Quand un gouvernement annonce à la majorité des contribuables qu'ils paieront moins d'impôt sur le revenu et moins de taxes sur les produits, c'est en effet un très bon moyen de se positionner pour des élections prochaines.

Heureusement, le geste ne se résume pas strictement à de l'opportunisme partisan. Bien sûr, nous sommes tous conscients du fait que ce budget a été soigneusement préparé pour redorer l'image d'un gouvernement qui devra très bientôt déclencher des élections en



Roch BILODEAU

dépit de la confortable avance dont jouit son adversaire péquiste dans les sondages. Mais il arrive que les visées électoralistes coïncident, du moins en partie, avec l'intérêt des contribuables.

C'est le cas, ici, dans une certaine mesure. Il est en effet évident que le fardeau fiscal des Québécois constitue l'un des principaux obstacles à la

reprise économique et à la relance de l'emploi. N'eût été de la gourmandise scandaleuse de l'État ces dernières années, la consommation n'aurait pas tant ralenti et la récession aurait fait moins de victimes, rien n'est plus certain.

En abaissant impôts et taxes, le ministre Bourbeau redonne donc un peu d'oxygène aux contribuables. L'ampleur de la réduction est significative - plus de 600 millions \$ au total - et, peut-être surtout, elle aura probablement un impact psychologique salutaire sur les consommateurs. C'est loin d'être négligeable, compte tenu du climat généralisé de morosité qui règne depuis trop longtemps.

De surcroît, cette façon d'agir sur l'économie s'est souvent révélée plus efficace que les programmes gouvernementaux de relance et toutes les formes d'intervention directe qui ont fréquemment le défaut d'être trop complexes et mal ciblées.

Le ministre Bourbeau a donc une partie de la recette. Libérer de l'argent au profit, particulièrement des contribuables à bas et moyen revenus, ne peut que stimuler l'économie et contribuer à créer de l'emploi.

Mais une partie seulement.

Pour réussir vraiment l'exercice, il aurait également fallu que le gouvernement agisse vigoureusement sur les tonnes d'impôt et de taxes qui nous menacent à plus ou moins court terme, c'est-à-dire sur le déficit. Le ministre prévoit qu'il sera de 4,4 milliards \$, et ce, fondé sur une prévision de croissance de 3 pour cent. Or, les dernières années nous ont enseigné que, même si la croissance atteignait ce niveau, les revenus gouvernementaux ne suivront pas automatiquement. Ce qui signifie que le déficit risque plutôt de s'approcher de cinq milliards \$ à la fin de l'année fiscale. Et la dette totale atteint déjà 66 milliards \$.

Alors, il faut être lucide. Le Cabinet Johnson mise, avec raison, sur les consommateurs pour raviver l'économie et le marché du travail. Mais le terrible étau de l'endettement se resserre encore et toujours. On fait semblant de l'oublier le temps d'une campagne électorale.

TÉMOIGNAGE

J'étais un décrocheur

NDLR: Voici le cinquième et dernier texte d'une série qui s'inscrit dans le cadre du projet «Parrainage entreprise-école pour la réussite scolaire» mené par le Salon international Pepsi Jeunesse qui se tenait récemment.

Dans nos écoles, de nos jours, il y a de plus en plus de décrocheurs. Je peux vous dire que j'ai fait partie de ceux-là.

Vers l'âge de 16 ans, j'ai eu mon premier appartement; je ne crois pas que cela m'a beaucoup aidé. À partir de là, j'ai commencé à «skipper» mes cours, je sortais tous les soirs et je rentrais aux petites heures du matin. Le lendemain, je n'avais pas le goût de me lever, j'allais à mes cours dans l'après-midi seulement et là je ne foutais rien; c'est une roue qui tourne, on recommence encore et encore. Je suis donc revenu à la maison car ça n'allait plus.

Puis en juin, j'ai eu l'approche du Pont B.R.I.J.E., le Bureau de référence et d'intervention jeunesse Estrie, pour faire les ateliers d'orientation au travail. Ce projet m'a permis d'apprendre beaucoup de choses intéressantes et de travailler tout l'été. Avec tout cela à la fin de l'été, je suis reparti vivre en appartement. Lorsque les classes de septembre ont débuté, j'ai décidé de ne plus y retourner car j'avais mon loyer à payer et un emploi à temps plein. Avec l'été que je venais de passer, de trips, d'alcool et de travail, je n'avais pas le goût et surtout pas le temps de retourner à l'école. Je faisais une grave erreur.

Je me suis vite rendu compte qu'avec mon travail, je n'étais pas aussi libre que je ne le pensais. C'est la même chose que l'école: tu te lèves le matin et tu vas travailler.

Ce que j'ai trouvé difficile, c'est que je n'avais plus de copain. Tu perds tout contact avec tes amis et tu vis dans un milieu de personnes plus âgées. Je me suis senti plus seul qu'à l'école. Le seul bon point, c'était le salaire que j'avais à la fin de la semaine. Le travail engendre plein de responsabilités que tu n'es pas prêt à assumer, comme un appartement, les comptes d'électricité, téléphone et épicerie que tu ne fais à peu près pas parce que t'es «cassé»; c'est beaucoup plus beau de loin que de près. De plus, aucun emploi n'est assuré de nos jours; tu perds ton «job» et tu te ramasses dans la rue sans un sou dans les poches. On revient donc chez les parents.

Tu n'as pas de scolarité, alors, tu ne te trouves pas plus d'emploi. Il ne reste qu'une chose à faire: c'est de retourner à l'école.

Aujourd'hui, quand je regarde tout ça, je me dis que j'aurais pu m'éviter tout ça en restant à l'école et chez mes parents. Il faut tout recommencer du début, même être recalé en 6e année. C'est difficile de «piler» sur son orgueil et de recommencer aussi bas.

Maintenant pourquoi retourner à l'école? Je me suis posé la question pendant à peu près trois mois. J'étais chez mes parents à ne rien «foutre» et je trouvais le temps long.

Avec l'aide de ceux-ci, je me suis remotivé et je suis retourné à l'école car je ne voulais pas avoir un salaire de 5,85 \$ toute ma vie. La seule chose que j'espère est de terminer mes études une fois pour toutes et devenir quelqu'un d'autonome.

Je réalise aujourd'hui que j'ai manqué un «beau bateau» et qu'au moment où il passait, si j'avais été présent, je ne serais pas à refaire marche arrière.

Pour tous ceux qui ont le goût de tout «foutre en l'air», cherchez vous de l'aide, il y a toujours quelqu'un en quelque part pour vous aider et vous écouter.

Danick PAQUETTE

Fin de la série

Cegep de Sherbrooke: 25 ans d'efforts pour développer un enseignement de qualité

NDLR: Voici le texte de l'allocation livrée mercredi soir par la présidente d'honneur du 25e anniversaire du Collège de Sherbrooke, Mme Pauline Gervais.



Pauline Gervais

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté l'invitation à cette soirée. Une fois l'effet de surprise passé, puisque je ne suis ni une personnalité publique, ni une artiste, ni une femme d'affaires, je me suis reconnue la capacité de vous adresser quelques mots à titre d'ex-studiante, de personne engagée dans son milieu professionnel et de parent dont les enfants fréquentent le collège.

C'était hier, j'avais 18 ans et le Collège de Sherbrooke accueillait ses premiers étudiants. J'avais choisi d'étudier en techniques de physiothérapie, un champs professionnel tout nouveau. La dénomination du cours devait changer au cours de la troisième session pour devenir «techniques de réadaptation physique», ce qui donna lieu à des discussions assez vives et même à l'occupation des locaux du directeur des études, lequel en avait vu d'autres. On se rappelle qu'à l'époque il suffisait de peu pour qu'on

déclenche une manifestation ou un «sit in». Je me souviens des périodes de choix de cours, ces moments de cohue où les étudiants se rassemblaient

langage et de l'équilibre nécessaire entre le travail et les loisirs.

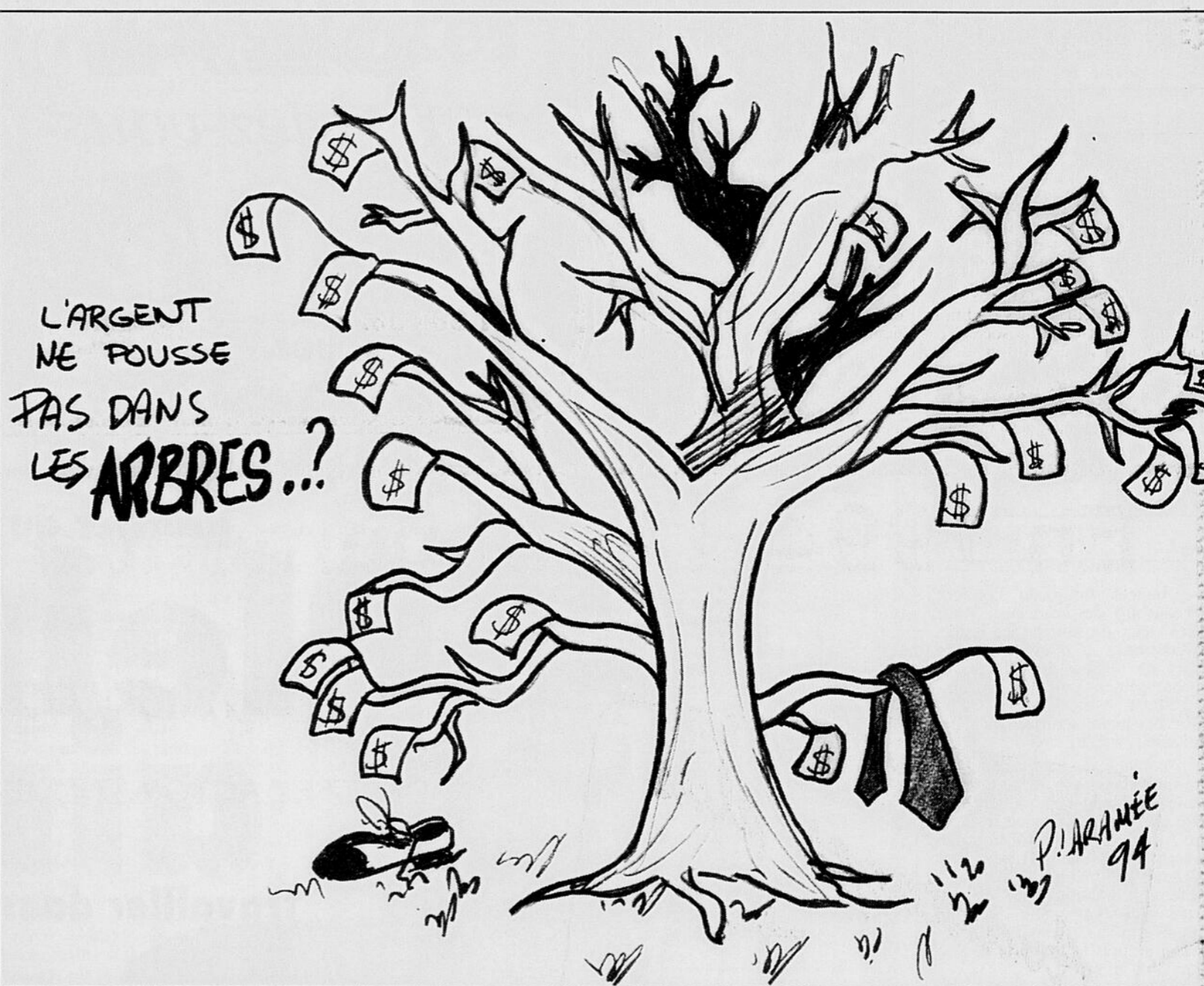
Entre le Cégep d'hier et d'aujourd'hui, il y a 25 ans. Vingt-cinq années d'efforts continus pour développer un enseignement de qualité, adapté aux exigences des études universitaires, du marché du travail et de la formation continue. Ceci, nous sommes à même de le constater chez les stagiaires et nouveaux employés que nous accueillons dans nos milieux. Il y a aussi ces étudiantes et étudiants qui ont compris que leur engagement et leur détermination aux plans académique et social étaient une part importante de leur réussite. Celles et ceux que nous avons le privilège de rencontrer ce soir sont de ceux-là. L'excellence de leurs résultats scolaires et l'appréciation de leurs collègues reflètent leur travail, leur ténacité, leur implication et leur maturité. L'avenir, malgré tout ce qu'il comporte d'incertitudes, constituera pour eux un défi qu'ils seront certainement en mesure de relever.

Il nous appartient cependant de soutenir leurs efforts et de leur offrir l'opportunité d'acquiescer de l'expérience. Les employeurs et les milieux de travail ont une

responsabilité importante à cet égard. Et, pour leur propre évolution, ils ont tout intérêt à accueillir des stagiaires, à développer des programmes d'accès à l'emploi et à intégrer de nouveaux diplômés. Comme parents, il nous appartient de stimuler, d'encourager et de seconder, d'être présents tout en étant discrets. Concrètement, de participer aux événements, de souligner les succès, de démontrer notre intérêt vis-à-vis l'enseignement reçu et, pourquoi pas, d'offrir son aide au besoin.

Aux étudiantes et aux étudiants d'aujourd'hui, laissez-moi vous souligner toute notre admiration vis-à-vis le travail que vous avez déjà accompli. Je souhaite sincèrement, à vous dont les performances sont soulignées ce soir et à vos collègues qui ont cette même volonté de réussite, d'atteindre vos objectifs. L'avenir réserve des défis importants qui solliciteront vos compétences. Pour ce faire, n'hésitez pas à consolider et à développer vos connaissances, à proposer vos idées et vos services.

En terminant, permettez-moi de vous souhaiter un avenir qui soit à la mesure de vos rêves et de vos ambitions.



TRIBUNE LIBRE

L'emploi, le vrai problème

L'Honorable Paul Martin
Ministre des Finances



Paul Martin

Vous procédez à des coupures importantes dans l'assurance-chômage. Vous réduisez les avantages alloués aux personnes âgées et gélez les salaires de vos employés. En même temps, vous annoncez une réforme en profondeur de l'ensemble des programmes sociaux du Canada qui exigera, dites-vous, des sacrifices supplémentaires de la part de la population. Malgré les coupures prévues à d'autres postes, les analystes s'attendent pour constater que votre gouvernement a choisi de régler le problème du déficit et celui de la perte de contrôle de ses dépenses aux dépens des contribuables à faible et moyen revenu.

Dix groupes de femmes du Québec, dont l'AFEAS, ont soumis leurs recommandations au Comité permanent du perfectionnement des ressources humaines. Ensemble, nous intervenons pour alerter le gouvernement: les coupures effectuées durant les dernières années n'ont fait qu'appauvrir la classe moyenne diminuant ainsi sa capacité à consommer et à contribuer à la bonne santé de l'économie. Les mesures mises de l'avant n'ont pas réussi non plus à

sortir de leur situation les assistés sociaux. La pauvreté des femmes, particulièrement celle des mères de familles monoparentales et celle de leurs enfants, est honteuse. Sans le travail acharné des groupes de femmes qui ont soutenu, l'isolement social, la pauvreté, la violence que vivent les femmes et leurs familles seraient encore plus grands.

Il est faux de penser que la majorité des chômeurs ne veulent pas travailler. Pour chaque emploi offert, les employeurs reçoivent des quantités phénoménales de demandes. Le manque dramatique d'emplois est le véritable problème. L'AFEAS ne peut non plus être d'accord avec votre intention, pernicieuse pour les femmes, de prendre en considération la présence de personnes à charge pour déterminer le taux de prestations à verser. L'assurance-chômage n'est pas une mesure de reconnaissance des responsabilités parentales. C'est en 1975 que les groupes de femmes ont obtenu que les prestations d'assurance-chômage ne soient plus déterminées selon la présence d'enfants à charge. L'AFEAS s'oppose à un tel recul.

Nous vous demandons, M. le ministre, au nom des 25 000 membres de l'AFEAS, de réviser vos orientations en ayant à cœur la paix sociale et le bien-être des femmes et des hommes que vous représentez.

Michelle HOULE-OUELLET
Chargée du plan d'action
Association féminine d'éducation
et d'action sociale

Pur délice musical

Grâce au Festival du Lac Massawippi, dimanche le 1er mai, le groupe Quartetto Gelato est venu faire oublier la crue des eaux pour nous offrir un programme hors du commun tant par le choix des pièces que par la créativité des interprètes.

En s'adressant en français à l'auditoire, chaque pièce est présentée simplement et parfois avec humour. Deux instruments chacun: une femme, hautbois et cor anglais; trois hommes, violon, mandoline, viole, accordéon, violoncelle et guitare dont un doublé d'un ténor puissant avec une tonalité qu'on pourrait comparer à celle de Mario Lanza.

Bref, nous avons pu apprécier du talent bien cultivé, un répertoire impressionnant, une communication exceptionnelle; chaque minute a été savourée au maximum. Pour ce pur délice en musique, bravo et mille mercis à Me Jean Sylvestre et au Festival Lac Massawippi pour ces heureuses découvertes que nous pouvons partager entre amis.

Pauline B. Beaudoin
North Hatley

Herb Gray rassure les autochtones

Ottawa (PC)

Le gouvernement libéral ne prépare aucune politique relative aux problèmes spécifiques des autochtones du Québec, car Ottawa ne croit pas que la province va se séparer, a déclaré hier le Solliciteur général, Herb Gray.

Tony Vincent, un délégué libéral présent à un forum sur les questions touchant les peuples autochtones, a soulevé les craintes de ces derniers quant à leur avenir au Québec si l'indépendance y était choisie.

Un référendum pourrait avoir lieu au Québec l'an prochain si le Parti Québécois remporte l'élection provinciale qui devrait avoir lieu à l'automne.

Mais M. Gray a déclaré aux participants du forum que le gouvernement fédéral ne croit pas que l'indépendance du Québec va se réaliser et qu'il ne veut pas admettre la possibilité d'une défaite à priori.

«Beaucoup de théories potentielles existent, a dit M. Gray. Nous ne concédons pas la victoire au PQ lors de l'élection provinciale et, s'ils l'emportent, le Parti libéral

ne prend pas pour acquis que le résultat d'un référendum portant sur l'indépendance du Québec serait en faveur de la séparation.»

M. Gray a déclaré que si une quelconque stratégie était élaborée, cela pourrait être interprété comme un jugement hâtif du gouvernement fédéral et du Parti libéral.

Au contraire, «nous porterons tous nos efforts sur l'unité du pays», a-t-il ajouté.

M. Vincent, qui est issu de la communauté des Hurons située à L'Ancienne-Lorette, près de Québec, a précisé qu'il n'était nullement rassuré par la position gouvernementale.

«Ce serait mieux s'ils pensaient à ce qui pourrait se produire aujourd'hui, plutôt que d'y penser après que cela se soit produit», a-t-il déclaré lors d'une interview. Le gouvernement fédéral a des obligations à notre endroit. C'est un sujet qui nous touche de près et nous avons des questions à poser.»

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a déjà déclaré que si la population du Québec votait en faveur de l'indépendance, aucune partie de son territoire ne pourrait s'y soustraire.

Ignorant l'avis de McKenna, Bouchard ira visiter les francophones du N.-Brunswick

Manon CORNELLIER Ottawa (PC)

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, ira au Nouveau-Brunswick présenter sa politique à l'endroit des minorités francophones, que ça plaise ou non au premier ministre Frank McKenna.

«Le nom de M. McKenna est chargé, pour moi, car c'est lui qui a attaché le grelot de l'assassinat de (l'Accord du lac) Meech. Il ne faudra jamais oublier dans l'histoire du Canada et du Québec que celui qui, le premier, a tiré sur Meech et qui a déclenché le mouvement qui devait tuer Meech, c'est M. McKenna», a soutenu le chef bloquiste à sa sortie des Communes, hier.

M. McKenna a eu droit à cette réplique cinglante après avoir émis des réserves à l'endroit du voyage



Lucien Bouchard

que le chef bloquiste doit effectuer au Nouveau-Brunswick à la fin du mois.

Invité par le regroupement des maires francophones de la province, M. Bouchard se rendra à Shédiac le 27 mai prochain pour présenter la politique qu'un Québec indépendant aurait à l'endroit des francophones du reste du Canada.

Le premier ministre néo-brunswickois ne voit pas cette visite du même oeil. «Je ne pense pas que le Québec ou le Parti québécois ou les séparatistes aient traditionnellement démontré la moindre sympathie pour la cause des francophones hors Québec», a-t-il commenté avec irritation.

En guise de réponse, M. Bouchard a tenu à rappeler certains faits d'arme de M. McKenna. «C'est lui qui a mis de l'avant la clause Canada qui s'est finalement retrouvée dans

le rapport Charest et qui, à son tour, diluait le caractère distinctif du Québec.

«Il est étrange maintenant que M. McKenna revienne sur la place publique pour tenter d'arrêter quelque chose qui a été discuté dans sa province d'une question nationale», a-t-il dit, avant d'inviter M. McKenna à la prudence.

Il a ajouté qu'il payait des impôts au Canada, qu'il était toujours citoyen canadien et qu'il avait donc le droit d'aller où il voulait.

Chez les maires francophones du Nouveau-Brunswick, on pense que cette visite est à propos.

«Nous estimons qu'il s'agit d'un événement important et qui ne doit pas être découragé. Il doit y avoir un dialogue», a indiqué le directeur exécutif de l'Association des municipalités francophones, Léopold Chiasson.

Si le Québec devenait indépendant

Les Inuits décideraient de leur propre avenir

Ottawa (PC)

Les Inuit du Québec décideront de leur propre avenir même si le Québec devient indépendant, a affirmé jeudi la présidente fraîchement élue de l'organisation nationale des Inuit.

«Nous sommes une nation. Nous avons une langue distincte, une culture, des valeurs et des traditions qui sont distinctes de la société canadienne mais aussi distinctes du reste de la communauté autochtone», a déclaré Rosemarie Kuptana, qui se trouvait au Labrador. Réélue pour un deuxième man-

dat de trois ans à la présidence des Inuit Tapirisat du Canada, elle a recueilli 54 pour cent des votes exprimés, mercredi, dans 60 communautés à travers le pays. Ruby Arngna'naaq est arrivée au deuxième rang.

Environ 7000 Inuit vivent dans 14 communautés du nord du Québec, surtout dans la région de la baie d'Hudson et de la péninsule d'Ungava. Selon Mme Kuptana, ces Inuit et les Inuit du Grand Nord appartiennent tous à une même famille.

La présidente entend s'assurer que les Inuit pourront continuer à négocier directement avec le gouvernement fédéral au sujet de leur avenir.

Pour moins de 5\$

vous pouvez rejoindre plus de 100 000 acheteurs!

Pour tout vendre...il vous faut
Les petites annonces

La Tribune

564-0999

1 800 567-6955 (autres régions)

En 1994, l'abonnement à l'année c'est

plus avantageux!

DEVENEZ AUTOMATIQUEMENT MEMBRE DU CLUB

Avantages plus

La Tribune

ÊTRE MEMBRE C'EST PLUS AVANTAGEUX:

À chaque mois, vous avez une chance de gagner 500\$ (en argent ou en prix)

Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique: $20 + 10 \times 2 - 5 + 11 = \dots$
Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune.

Une RÉPÉTITION GRATUITE de petite annonce par année dans les pages des annonces classées de La Tribune (maximum 4 lignes de texte).

Vous pouvez RETENIR OU REPORTER LA LIVRAISON de votre quotidien pendant vos vacances.

Vous ÉLIMINEZ LA COLLECTE HEBDOMADAIRE.

Veillez m'abonner au quotidien

La Tribune
\$187⁰⁰

ABONNEMENT ANNUEL
*Livraison par camelots et camelots motorisés seulement.

- Déjà abonné (payé au bureau)
- Déjà abonné (payé au porteur jusqu'au: _____)
- Nouvel abonné
- Carte de crédit
- Chèque inclus

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT. REMPLISSEZ CE COUPON ET RETOURNEZ-LE À:

LA TRIBUNE, ABONNEMENT PERMANENT 1950, RUE ROY, SHERBROOKE, J1K 2X8
564-5466 OÙ 1-800-567-6034 (région 819) et 1-800-567-6955 (région 418 et 514)

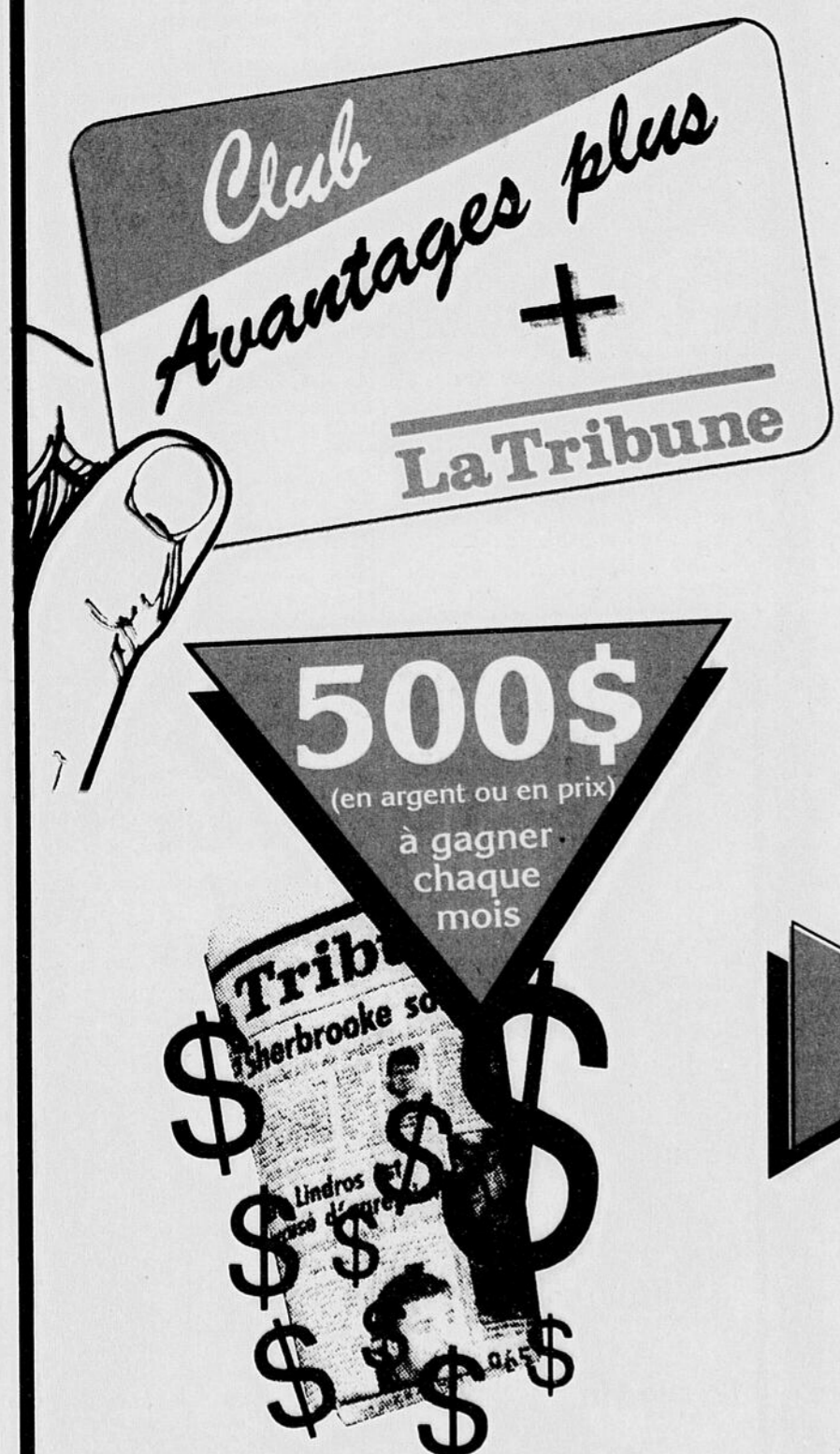
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ TÉL. _____
DATE DU DÉBUT DE L'ABONNEMENT _____

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT: MASTERCARD VISA

NO DE CARTE _____ Date d'exp. _____

Date du paiement _____ Montant payé _____

Signature _____



Ottawa ira en appel contre le jugement Thibodeau

Michel HEBERT Ottawa (PC)

Le gouvernement fédéral s'apprête à en appeler du jugement de la Cour fédérale qui statuait récemment que les pensions alimentaires ne sont pas imposables, a indiqué hier le ministre de la Justice, Allan Rock.

La Cour suprême devrait donc bientôt être invitée à trancher cette

délicate question, ce qui donnera au gouvernement le temps d'établir sa propre réglementation relative au soutien financier des enfants de parents divorcés.

La Cour fédérale a récemment donné raison à une résidente de Trois-Rivières, Susan Thibodeau, qui soutenait de pas devoir payer d'impôt sur les 1 150 \$ qu'elle reçoit mensuellement de son conjoint pour la garde de leurs deux enfants.

«Nous considérons d'en appeler

du jugement Thibodeau non pas pour soustraire de l'argent à ceux qui en ont le plus besoin pour prendre soin de leurs enfants, non pas parce que nous répudions les principes de base du jugement Thibodeau, mais parce qu'il y a peut-être une meilleure façon d'atteindre les mêmes résultats et de changer la loi», a déclaré hier le ministre Rock devant la commission féminine du Parti libéral du Canada dont le congrès se déroulera à Ottawa jusqu'à

dimanche.

Cette décision de la Cour fédérale a semé le chaos, selon le ministre.

«Ce jugement, a-t-il dit, change les règles de jeu abruptement, inégalement et provoque le déséquilibre et l'incertitude».

«Je crois donc qu'un appel doit être considéré», a répété Rock qui a toutefois ajouté plus tard aux Communes qu'il n'avait pas pris une décision finale à ce sujet.

L'impact de la décision de la Cour fédérale est grandiose. C'est la panique dans les bureaux d'avocats et dans les cours de justice, les juges ne savent plus où donner de la tête. En interjetant appel de la décision Thibodeau, le fédéral veut freiner cette frénésie.

«Jusqu'où ce verdict est-il rétroactif, combien de gens seront-ils affectés, combien de cas passés devront être rouverts», a demandé hier le ministre Rock.

Selon le ministre Rock, les lois du mariage et de l'impôt devront être modifiées de manière à préciser le plus justement possible comment sera établi le support aux enfants. Et cela devra être fait dans le respect de la Charte des droits et libertés.

Des consultations seront donc entreprises. Les paramètres de la réglementation gouvernementale seront établis ensuite. Un exercice qui devrait être complété l'automne prochain.

CL-215 loués par Québec: la SQ enquête

Norman DELISLE Québec (PC)

C'est la Sûreté du Québec qui enquête maintenant sur la transaction par laquelle la firme Royal Aviation a loué deux avions de type CL-215 au gouvernement du Québec.

L'intervention de la SQ dans ce

dossier a été révélée hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Services gouvernementaux, Jean Leclerc, qui est depuis deux jours pressé de questions à ce sujet par l'opposition péquiste et par les médias d'information.

A l'Assemblée nationale, le député péquiste de Portneuf, Roger Bertrand, a rappelé hier que la firme Royal Aviation avait réussi à

louer du service aérien du gouvernement deux avions de type CL-215, des appareils qui servent à éteindre des feux de forêts.

Le député Bertrand a cité un expert selon lequel «Royal Aviation va faire un profit de 100 000 \$ par mois grâce à ces deux avions».

Or deux des administrateurs sont des libéraux notoires, soit Paul Gobeil et Raynold Langlois.

Danielle Ouimet attendra au 6 juillet

Montréal (PC)

L'avocate de Danielle Ouimet ayant présenté de nouveaux arguments en faveur d'une «absolution complète» de sa cliente, le juge Rolande Matte a reporté sa décision sur la peine à lui imposer.

Me Christine Gagnon a invoqué

à nouveau les contrats perdus par sa cliente à la suite de sa condamnation pour publicité trompeuse, le mois dernier. Elle a dit que sa cliente avait été amplement punie par la couverture médiatique.

«C'est la rançon de la gloire...» a lancé le juge Matte.

Me Gagnon a alors plaidé que «le public trouverait peut-être étrange que Nathalie Simard impliquée dans une fraude (c'est en fait une tentative de fraude), ait été condamnée à 2000 \$ d'amende» tandis que le ministre public réclame 15 000 \$ d'amende pour sa cliente.

Ce à quoi le juge Matte a répliqué à Me Gagnon que Nathalie Simard, qui a plaidé coupable le mois dernier, était impliquée dans un seul événement, tandis que Mme Ouimet a été déclarée coupable de 22 actes de publicité trompeuse.

L'avocate a dit au juge qu'il n'y avait pas de preuve permettant de conclure que Mme Ouimet avait été impliquée dans la répétition des actes de cette publicité trompeuse, toujours la même, au fond. «On aurait pu porter une seule accusation», a-t-elle dit.

Le juge Matte rendra sa décision le 6 juillet.

LE MARATHON DE LA CHAUSSURE



5 JOURS • 11, 12, 13, 14 et 15 MAI

50% DE RABAIS Jusqu'à

sur les 5 grands noms de la chaussure

NIKE • ADIDAS • REEBOK • CONVERSE • BROOKS

CHEZ **sports experts** GRANBY SHERBROOKE MAGOG

CONVERSE

SMT Enfant PSM 44⁹⁹ SPÉCIAL 29⁹⁹

Adulte PSM 59⁹⁹ SPÉCIAL 39⁹⁹

PAVIN (BASKET) PSM 79⁹⁹ SPÉCIAL 39⁹⁹

REEBOK

TRANSITION COURT PSM 79⁹⁹ SPÉCIAL 39⁹⁹

SATELLITE PSM 99⁹⁹ SPÉCIAL 59⁹⁹

FACTOR LO PSM 109⁹⁹ SPÉCIAL 54⁹⁹

ADIDAS

SOCCER SAMBA LIGA PSM 79⁹⁹ SPÉCIAL 39⁹⁹

NBTA (TENNIS) PSM 89⁹⁹ SPÉCIAL 59⁹⁹

NIKE

AIR ANALOG PSM 109⁹⁹ SPÉCIAL 59⁹⁹

AIR TRAINER ACCEL PSM 109⁹⁹ SPÉCIAL 69⁹⁹

BROOKS

ENFANT MYSTIQUE PSM 49⁹⁹ SPÉCIAL 34⁹⁹

KLING PSM 64⁹⁹ SPÉCIAL 34⁹⁹

DREAMER PSM 64⁹⁹ SPÉCIAL 39⁹⁹



Un officier membre d'un important contingent de policiers, est accueilli triomphalement par des compatriotes à son arrivée à Jéricho, dans le cadre de l'accord d'autonomie avec Israël qui restitue le pouvoir aux Palestiniens à Gaza et Jéricho.

L'autonomie palestinienne est maintenant en marche

Jéricho, Cisjordanie (Reuter-AP)

Malgré des incidents de dernière minute, la passation de pouvoir d'Israël à l'OLP s'est accélérée jeudi avec l'arrivée de Jordanie d'un important contingent de policiers palestiniens et la nomination de 15 membres de l'Autorité chargée d'administrer les zones autonomes de Jéricho.

«Nous avons été informés par des officiers israéliens et des responsables palestiniens de nous préparer au transfert de l'autorité de toutes les administrations civiles vendredi matin», a déclaré Ibrahim Seif, coordonnateur de l'Education à Jéricho.

Non loin de là, sur le pont Allenby qui relie la Jordanie à la Cisjordanie, deux autobus avec 100 policiers palestiniens ont franchi le Jourdain après avoir été bloqués pendant plusieurs heures par l'armée israélienne.

Ils font partie d'un convoi de neuf camions transportant quelque 300 combattants de l'Armée de libération de la Palestine qui devaient franchir le pont dans la journée pour se déployer à Gaza.

Ils en avaient été toutefois empêchés par les Israéliens qui, selon des responsables de l'OLP, exi-

geaient au préalable que Yasser Arafat communique personnellement la liste des 24 membres de l'Autorité palestinienne à leur premier ministre, Yitzhak Rabin.

Les quelques 200 policiers restant devaient entrer en Cisjordanie un peu plus tard dans la soirée de jeudi.

Le problème a été réglé entre le chef des négociateurs de l'OLP au Caire, Nabil Chaat, et les collaborateurs du premier ministre israélien.

Les 300 policiers doivent être escortés à travers la Cisjordanie et Israël pour être déployés à Gaza, ont déclaré des responsables israéliens et de l'OLP.

Dans la journée de jeudi, une vingtaine de policiers palestiniens avaient pu franchir le pont Allenby pour s'installer à Jéricho et préparer l'arrivée prévue vendredi de 450 de leurs collègues entraînés en Irak.

Israël a fait savoir qu'il envisageait de se retirer totalement de la zone autonome de Jéricho vendredi et de la bande de Gaza d'ici à mercredi.

D'autre part, les Etats-Unis, la Suède et le Canada se sont engagés à fournir une aide totale de 14,8 millions \$ US pour la création d'emplois, la construction de logements et d'écoles et la formation professionnelle des réfugiés palestiniens.

OUVERTURE OFFICIELLE

POISSONNERIE Magog Orford

Spécialités:

- Poisson frais
- Fruits de mer
- Homard du Vivier
- Produits maison

(beurre à l'ail, sauce à spaghetti aux fruits de mer)

SUPER SPÉCIAL SUR HOMARDS DES MARITIMES

OUVERT 7 JOURS

12, rue Merry Nord, Magog

868-2776

Dans le mail face au magasin Sports Experts

sports experts

CARREFOUR DE L'ESTRIE

TQS ESTRIE LaTribune 3 CHÈQUES-CADEAUX sports experts

NOM:

ADRESSE:

TEL:

Question: nommez trois compagnies de chaussures sur le mur de chaussures situé au sous-sol du magasin Sports Experts

Réponse:

Découpez votre coupon de participation dans le magasin

Aucune photocopie

Aucune télécopie